Agriculture Canada

Jeunes des régions rurales, phase II
Migration des jeunes des régions rurales: explorer la réalité derrière les mythes

Un document de travail sur les jeunes des régions rurales

RECHERCHE DANS LE CADRE DU PARTENARIAT RURAL CANADIEN



Canada



Jeunes des régions rurales, phase II
Migration des jeunes
des régions rurales:
explorer la réalité derrière les mythes

Un document de travail sur les jeunes
des régions rurales

par :

R.A. Malatest & Associates Ltd

Préparé pour :

Partenariat rural canadien, Governement du Canada
Agence de promotion économique de l'Ouest
Initiative fédérale du développement économique du Nord de l'Ontario (FedNor)
Développement économique Canada pour les régions du Québec
Développement des ressources humaines Canada
Secrétariat de la recherche sur les politiques
Statistique Canada

mars 2002



Canadä

Jeunes des régions rurales, phase II
Migration des jeunes des régions rurales: mythes et réalité

mars 2002

par : R.A. Malatest & Associates Ltd

Préparé pour :

Partenariat rural canadien, Governement du Canada
Agence de promotion économique de l'Ouest
Initiative fédérale du développement économique du Nord de l'Ontario (FedNor)
Développement économique Canada pour les régions du Québec
Développement des ressources humaines Canada
Secrétariat de la recherche sur les politiques
Statistique Canada

Pour se procurer des exemplaires supplémentaires, s'adresser à :

Direction de la recherche et de l'analyse
Secrétariat rural, Agriculture et Agroalimentaire Canada
1525, avenue Carling, 3ième étage, Ottawa (Ontario) K1A 0C5
Fax : 1-613-759-7105
Courriel : rs@agr.gc.ca

ISBN 0-662-87898-1, Nº de catalogue A22-272/2002F-IN
Agriculture et Agroalimentaire Canada Nº de publication 2146/F
La version électronique de cette publication est disponible sur l'Internet à: http://www.rural.gc.ca

This report is available in English under: *Rural Youth Study, Phase II, Rural Youth Migration: exploring the reality behind the myths*, Agriculture and Agri-Food Canada Publication Number 2146/E

PRÉFACE

Les opinions présentées dans le Document de travail sur les jeunes ruraux *ont été compilées à partir de la recherche menée par le consultant et ne doivent pas être interprétées comme étant le reflet des positions du Partenariat rural canadien ni de celles des organismes qui en sont membres.*

REMERCIEMENTS

L'idée du Document de travail sur les jeunes ruraux *est celle des membres du Comité d'orientation sur les jeunes ruraux.*

Comité d'orientation

Ling Lee
Secrétariat rural

Wade AuCoin
Agence de promotion économique du Canada atlantique

Michael MacKinnon
Secrétariat de la recherche sur les politiques

Mike Perry
DRHC, Initiatives Jeunesse

Ray Hemmerling
FedNor

Christian Fortin
Développement économique Canada – Québec

Shannon Rogalski
Diversification de l'économie de l'Ouest, Canada

Ray Bollman
Statistique Canada

Membres associés

David Moores
Agence de promotion économique du Canada atlantique

Shirley Dawe
Agence de promotion économique du Canada atlantique

Membres associés du Secrétariat rural et conseillers régionaux

Heather Clemenson
Secrétariat rural

Darell Pack
Secrétariat rural
Winnipeg (Man.)

Laurent Légère
Secrétariat rural
Moncton (N.-B.)

Sivaraj
Secrétariat rural
Guelph (Ont.)

Nathanael Olson
Secrétariat rural
Calgary (Alb.)

Brandon Hughes
Secrétariat rural
Nelson (C.-B.)

Trudy Samuel
Secrétariat rural
Territoires du Nord-Ouest

Jason Brisbois
Diversification de l'économie de l'Ouest, Canada

Consultants pour le projet

Robert Malatest
Joanne Barry
Sharon Krebs
R.A. Malatest & Associates Ltd.

Benoît Gauthier
Circum Network Inc.

La préparation du document de travail a été rendue possible grâce au financement fourni par les organismes suivants :

- Secrétariat rural canadien
- Agence de promotion économique du Canada atlantique
- Développement des ressources humaines Canada
- Diversification de l'économie de l'Ouest, Canada
- FedNor
- Développement économique Canada

SOMMAIRE

Au cours des dernières années, de nombreuses études ont été menées concernant les profils de mobilité des jeunes en provenance de milieux ruraux; ces études portaient sur la nécessité et l'importance des programmes et des services qui encouragent les jeunes du Canada à vivre en milieu rural. Au nombre de ces études, celle intitulée *Les jeunes ruraux : rester, quitter, revenir* avait pour but de fournir des orientations pour l'exécution des programmes et la prestation des services du gouvernement fédéral.

...le *Document de travail* reflète les points de vue et opinions de divers intervenants.

Reconnaissant que des stratégies possibles relatives à la « migration des jeunes » pourraient être mises en œuvre par le biais de divers programmes et services gouvernementaux, le Partenariat rural canadien s'est donné comme mandat d'élaborer des stratégies communautaires afin d'attirer et de retenir les jeunes dans les collectivités rurales. Ce document de travail n'est pas de responsabilité exclusivement fédérale ni provinciale, mais il représente un instrument qui fournit une orientation commune pour toutes les organisations offrant des programmes et des services. Peu importe l'affiliation des organisations aux instances fédérales ou provinciales ou à des organismes sans but lucratif, le présent document de travail doit servir de document provisoire pour la conception, l'exécution et la coordination futures de programmes et de services à l'intention des jeunes adultes de l'ensemble du Canada.

Bon nombre des options stratégiques représentent une nouvelle approche pour la coordination et l'exécution de programmes et de services destinés aux jeunes ruraux.

Les résultats de la recherche laissent penser qu'il faut absolument élaborer une stratégie pour les jeunes ruraux puisque les données sur le marché du travail révèlent la migration des jeunes ruraux en nombre relativement élevé vers les centres urbains. Le présent *document de travail* offre des orientations sur la façon d'offrir aux jeunes la possibilité de participer plus activement à la croissance et à la diversification de l'économie rurale au Canada.

Les résultats de la recherche indiquent que selon toute vraisemblance, l'exode des jeunes à partir des milieux ruraux va se poursuivre, sinon s'accélérer, dans un proche avenir. Parmi les jeunes ruraux interrogés, plus de la moitié (55 %) déclarent avoir

l'intention de s'installer dans un centre urbain. En revanche, chez les jeunes issus de milieux ruraux qui vivent présentement dans un centre urbain, le tiers seulement (37 %) précisent avoir l'intention de revenir dans une localité rurale.

Les jeunes ruraux ont des points de vue très divers concernant leur collectivité. La plupart sont d'avis que les collectivités rurales procurent un milieu sécuritaire et qu'elles constituent un excellent endroit pour élever une famille, mais qu'elles manquent de possibilités d'emploi et d'éducation et d'activités sociales; ces éléments revêtent une importance primordiale pour les jeunes, en particulier ceux qui ont moins de 25 ans.

En général, les jeunes ruraux ont une perception assez négative de leur collectivité par rapport aux grands centres urbains. Dans bien des cas, la vie en milieu rural est associée à un statut économique et social limité ou peu élevé, et à des possibilités restreintes. Par ailleurs, malgré certaines préoccupations concernant la sécurité personnelle, les jeunes ruraux associent la vie en milieu urbain au le succès financier, à l'accès à l'éducation et à un statut social élevé.

Le présent document reflète les suggestions et commentaires de milliers de jeunes qui vivent ou ont vécu en milieu rural, de chefs de file locaux et de représentants gouvernementaux de toutes les régions du Canada. Les participants représentent les jeunes de différents groupes d'âge (de 15 à 19, de 20 à 24 et de 25 à 29 ans) se livrant à diverses activités (étudiants, travailleurs, chômeurs et autres) dans les collectivités rurales. Quel que soit leur statut actuel, presque tous les jeunes s'entendent sur la nécessité d'une stratégie pour les jeunes ruraux.

Les options stratégiques possibles répertoriées dans le présent document représentent un éventail d'opinions et de propositions issues de différents intervenants. Toutes les options stratégiques ne reflètent pas nécessairement un consensus parmi les jeunes ou les chefs de file locaux; toutefois, ces options stratégiques représentent des solutions de rechange aux pratiques actuelles concernant la prestation des programmes et services offerts aux jeunes du Canada vivant en milieu rural.

Le *Document de travail sur les jeunes ruraux* examine cinq thèmes principaux :

- Qui sont les jeunes ruraux?
- La perception des jeunes concernant la vie en milieu rural
- Les projets d'avenir des jeunes ruraux
- Les points de vue des collectivités sur les questions relatives aux jeunes ruraux
- Les stratégies visant à retenir ou à attirer les jeunes dans les collectivités rurales

L'examen de ces questions dans le *document de travail* se traduit par de nombreuses options stratégiques ou « mesures prioritaires ». Dans certains cas, la responsabilité de ces mesures prioritaires est précisée, mais il incombe aux organisations ou organismes de mettre en œuvre les options stratégiques dont ils ont la responsabilité.

De plus amples renseignements sur cette étude sont fournis dans le Technical Report [Rapport technique] et dans la Case Study and les Focus Group Reports [Étude de cas et Rapports sur les groupes de discussion].

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

Le *Document de travail* traduit le désir de renforcer l'intérêt des jeunes Canadiens de 15 à 29 ans pour la vie en milieu rural.

Considérant la nécessité d'élaborer une stratégie détaillée et concertée visant à accroître les possibilités offertes aux jeunes des milieux ruraux du Canada, le Partenariat rural canadien – formé de représentants de divers ministères fédéraux – a commandé la présente étude afin de dégager les principaux défis que les jeunes ruraux doivent relever et de déterminer un cadre stratégique qui permettrait d'attirer et de retenir les jeunes en milieu rural au Canada.

À cette fin, le Partenariat rural canadien a confié à R.A. Malatest & Associates Ltd. le mandat de faciliter et de coordonner l'élaboration d'un *Document de travail sur les jeunes ruraux.* Le mandat de cette recherche consistait à :

- consulter les jeunes qui vivent ou ont vécu en milieu rural afin de connaître leur perception concernant le mode de vie en milieu rural et urbain, les débouchés offerts et les défis posés;
- cerner les principales motivations qui influent sur la décision des jeunes de quitter le milieu rural et les principaux facteurs qui pourraient encourager les jeunes qui ont déjà vécu en milieu rural à revenir vers des collectivités de plus petite taille;
- élaborer des options stratégiques qui contribueraient à retenir davantage de jeunes dans leurs collectivités rurales et à inciter des jeunes à s'établir dans des localités rurales ou éloignées;
- fournir des options éventuelles aux gouvernements, aux collectivités et aux autres organisations en vue de mieux soutenir les jeunes vivant dans les collectivités rurales de l'ensemble du Canada.

La recherche fournit un aperçu des raisons incitant les jeunes ruraux à quitter leur milieu et des stratégies possibles qui pourraient aider à inverser le processus migratoire.

Le processus de recherche

L'élaboration du document de travail et des options stratégiques se fonde sur un vaste processus de consultation.

Le *document de travail* a été préparé à partir d'un vaste processus de consultation auprès de jeunes ruraux et de chefs de file locaux.

Les diverses activités menées en vue d'élaborer le cadre stratégique comprennent :

- un examen d'études antérieures, des profils de migration et de la recherche menée sur la migration des jeunes ruraux;
- un sondage téléphonique mené auprès de jeunes qui vivent ou ont vécu en milieu rural dans toutes les régions du Canada;
- une analyse des stratégies existantes visant à retenir les jeunes en milieu rural dans toutes les régions du Canada et partout dans le monde;
- des consultations auprès de chefs de file locaux dans des localités rurales sélectionnées;
- des groupes de discussion formés de jeunes et de chefs de file locaux;
- des tables rondes sur les options stratégiques éventuelles réunissant des chefs de file locaux et des jeunes ayant vécu en milieu rural.

Plus de 2 100 personnes ont contribué des commentaires à l'élaboration de ce *document de travail*.

Le présent document résume les observations et la synthèse d'une foule d'informations recueillies dans le cadre des entrevues, des sondages, des groupes de discussion et des tables rondes. Le consultant souhaite remercier les 2 100 personnes et plus de partout au Canada qui ont participé à ce processus de recherche.

CONTEXTE

Les collectivités rurales du Canada ont beaucoup de difficulté à retenir et à attirer les jeunes de 15 à 29 ans.

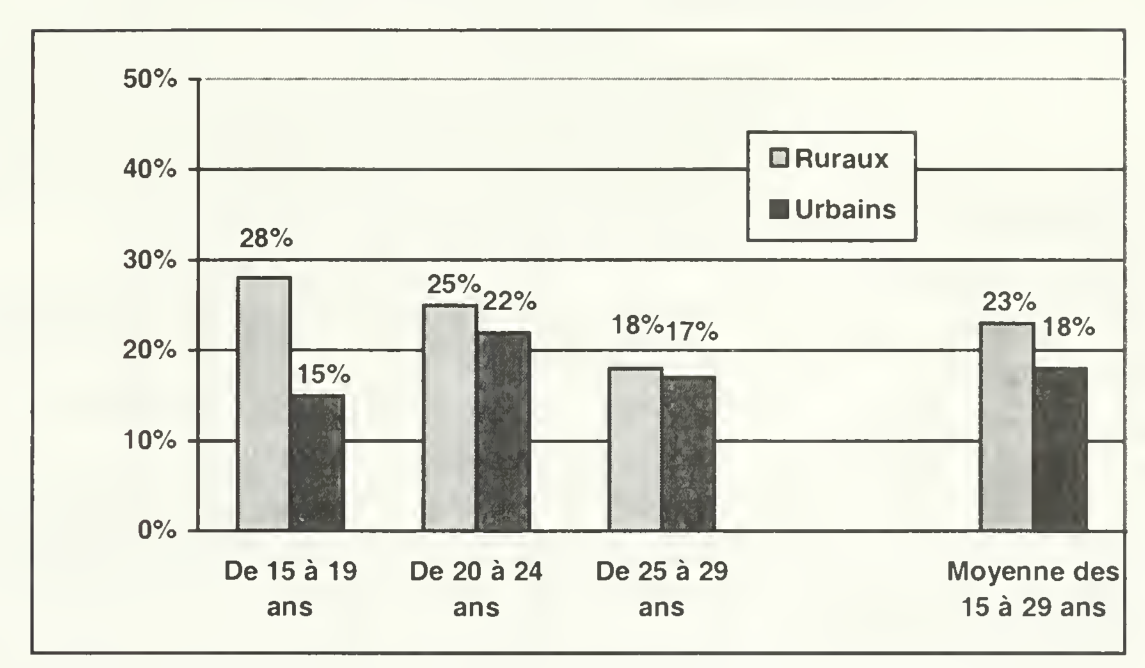
Les recherches menées par Statistique Canada indiquent que bien des collectivités canadiennes subissent des pertes considérables à la suite de l'exode net des jeunes de 15 à 29 ans. La migration des jeunes n'est pas un phénomène qui touche uniquement les collectivités rurales, mais ces localités enregistrent des taux de retour beaucoup moins élevés que ceux des centres urbains. Par exemple, on estime tout au plus à 1 sur 4 la proportion de jeunes ayant quitté le milieu rural qui reviennent dans leur collectivité dans les 10 ans. Le sondage réalisé auprès des jeunes ayant vécu en milieu rural a confirmé cette tendance, 37 % d'entre eux qui demeurent actuellement dans un centre urbain indiquant qu'ils projettent de retourner vivre dans une localité rurale.

Au cours de la période 1986-1996, l'exode des jeunes Canadiens des milieux ruraux atteignait en moyenne de 12 % à 16 % pour le groupe des 15 à 19 ans.

Dans l'ensemble, il y a un déclin important des populations de jeunes dans les zones rurales du Canada. À titre d'exemple, on estime que les milieux ruraux ont subi une perte nette de 12 % à 16 % de leurs jeunes âgés de 15 à 19 ans au cours de la période de 1986 à 1991 et de 1991 à 1996 (données non illustrées). Dans certaines provinces, dont la Saskatchewan et Terre-Neuve, la proportion de jeunes ruraux de cette cohorte d'âge qui sont partis se situait entre 21 et 25 %.

Comme le montre le diagramme 1, entre 1991 et 1996, la migration de sortie brute a été plus importante chez les jeunes ruraux que chez les jeunes de milieux urbains de tous les groupes d'âge.

Diagramme 1
Migration de sortie par groupe d'âge, de 1991 à 1996
Jeunes de milieux ruraux et urbains



Source : *Les jeunes ruraux : rester, quitter, revenir.* Statistique Canada, 2000.

L'objectif de la recherche était de préciser la perception des jeunes concernant la vie en milieu rural, de définir les motivations incitant les jeunes à partir et d'élaborer des stratégies visant à rendre le milieu rural plus attrayant pour les jeunes Canadiens.

Le déclin graduel (et dans certains cas, prononcé) des populations de jeunes gens dans les zones rurales présente des défis de taille à relever pour les collectivités rurales du Canada. En plus de l'impact à court terme lié à la réduction des dépenses de consommation, le déclin des populations de jeunes dans les zones rurales du Canada réduit aussi la disponibilité de services d'éducation, le nombre de travailleurs prêts à entrer sur le marché du travail ainsi que la santé et la vitalité à long terme des collectivités rurales.

Les recherches précédentes ont fourni des renseignements sur les tendances actuelles relatives aux migrations, mais il était clair que de nouvelles études s'imposaient afin de fournir un aperçu des aspects ci-dessous.

- Comment les jeunes ruraux perçoivent-ils les collectivités rurales et urbaines?
- Quels sont les principaux facteurs qui incitent les jeunes à partir?
- Quels programmes ou mesures pourraient être mis en place afin de rendre les collectivités rurales plus attrayantes pour les jeunes de 15 à 29 ans?

Pour répondre à ces questions, il a fallu adopter une méthode de recherche générale et à grande échelle.

PRINCIPALES CONSTATATIONS – SURVOL

Le *document de travail* a été élaboré à partir d'une vaste consultation auprès de jeunes, de chefs de file locaux, d'organismes gouvernementaux et d'autres organisations des secteurs privé et public.

L'élaboration du *Document de travail sur les jeunes ruraux* n'a pas été faite de façon isolée; les principales questions détaillées dans ce *document de travail* se fondent sur une synthèse d'une masse importante d'informations, notamment :

- l'analyse des recherches et études antérieures et des politiques existantes;
- un vaste sondage téléphonique auprès de 1 945 jeunes qui vivent ou ont vécu en milieu rural;
- des entrevues en personne, par téléphone et en groupes avec plus de 70 personnes associées aux programmes et services destinés aux jeunes ruraux;
- des groupes de discussion dans toutes les régions du Canada réunissant des chefs de file locaux et des jeunes ruraux vivant dans des collectivités rurales ou ayant vécu dans de telles collectivités (jeunes qui ont décidé de vivre dans des centres urbains de plus grande taille);
- des tables rondes sur les options stratégiques éventuelles réunissant des chefs de file locaux et des jeunes ayant vécu en milieu rural.

On trouvera à ***l'annexe A*** une liste complète des collectivités de jeunes visitées et des activités de consultation locales menées.

L'élaboration du *document de travail* s'est faite en trois étapes.

1. La détermination des perceptions (positives et négatives) des jeunes à l'égard des collectivités rurales.
2. L'évaluation des éléments, des facteurs ou des conditions qui seraient nécessaires pour inciter les jeunes à ne pas quitter le milieu rural ou pour encourager ceux qui en sont partis à y revenir.
3. La détermination des activités, des stratégies ou des politiques qui pourraient être mises en place par les organismes gouvernementaux, le secteur privé ou d'autres organisations afin d'améliorer les conditions économiques et sociales pouvant inciter les jeunes ruraux à rester et/ou à revenir dans leurs collectivités rurales.

Le *document de travail* ainsi élaboré intègre les cinq éléments clés

ci-dessous.

- Qui sont les jeunes ruraux?
- La perception qu'ont les jeunes de la vie en milieu rural
- Les projets d'avenir des jeunes vivant en milieu rural
- Les points de vue des collectivités concernant les questions relatives aux jeunes ruraux
- Les stratégies pour retenir/attirer les jeunes dans les collectivités rurales

La discussion de ces questions clés et des options stratégiques pertinentes forme l'essentiel du *Document de travail sur les jeunes ruraux*. Notons que l'ordre dans lequel ces questions sont présentées ne reflète pas leur niveau de priorité relative.

SECTION 1 : QUI SONT LES JEUNES RURAUX?

Pour les besoins de l'étude, nous avons défini les « jeunes ruraux » comme étant les jeunes de 15 à 29 ans qui vivent ou ont vécu dans un milieu rural ou une petite ville du Canada dont la population est inférieure à 10 000 habitants.

Au nombre des jeunes ruraux, on compte ceux qui quittent le milieu rural, ceux qui y restent, ceux qui sont venus s'y établir et ceux qui y reviennent.

Bien entendu, avec une définition aussi générale des « jeunes ruraux », l'éventail des jeunes interrogés a été très varié. Par exemple, des 1 945 jeunes qui ont participé au sondage téléphonique, 416 (21 % de l'échantillon) étaient des jeunes ruraux ayant quitté leur collectivité et habitant à ce moment dans un grand centre. Le sondage englobait aussi une grande proportion de jeunes qui sont restés dans leur collectivité rurale (n=1 243, soit 64 % de l'échantillon), c'est-à-dire des jeunes qui avaient toujours résidé en milieu rural, et des jeunes venus s'installer en milieu rural (n=115; 6 % de l'échantillon), soit des jeunes qui ont quitté un centre urbain pour s'établir dans leur collectivité rurale actuelle et d'autres qui sont revenus dans leur milieu rural d'origine (n=171; 9 % de l'échantillon) – donc des jeunes ruraux qui étaient partis vivre dans un centre urbain et qui sont revenus entre-temps dans leur collectivité rurale.

Il y a de grandes différences dans le statut actuel des jeunes ruraux selon leur groupe d'âge.

Étant donné le grand écart sur le plan de l'âge, il n'est pas surprenant que le statut actuel des jeunes varie selon leur groupe d'âge. Comme le montre le tableau 1, l'activité actuelle des jeunes ruraux varie en fonction de leur âge. La plupart des jeunes de moins de 20 ans étaient aux études, alors qu'une faible proportion seulement (11 %) de jeunes âgés de 25 à 29 ans poursuivaient des études à temps plein ou à temps partiel.

On note des différences dans les activités actuelles des jeunes selon leur groupe d'âge.

Tableau 1
Caractéristiques des jeunes vivant ou ayant vécu en milieu rural, par groupe d'âge

Caractéristique/Âge	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	Moyenne
Taille de l'échantillon	854	584	507	1 945
Au travail	13 %	49 %	69 %	38 %
Aux études	40 %	17 %	5 %	24 %
Au travail et aux études	44 %	19 %	7 %	27 %
Sans travail/autre	3 %	15 %	19 %	11 %

Les jeunes Canadiens des provinces de l'Ouest et de l'Atlantique vivent généralement dans des endroits plus isolés que ceux de l'Ontario et du Québec. Les jeunes du Canada atlantique et du Québec avaient en général des revenus moins élevés que ceux de l'Ontario et de l'Ouest canadien

Le nombre de jeunes ruraux interrogés a été à peu près le même dans les quatre régions du Canada. Un minimum de 440 formulaires remplis a été reçu de chaque région du Canada (Atlantique, Québec, Ontario, Ouest canadien). Il est intéressant de constater (données non illustrées) que parmi les jeunes ruraux actuels (sauf les jeunes ruraux qui ont déménagé depuis dans un centre urbain), la proportion des jeunes de l'Ouest (34 %) ou du Canada atlantique (54 %) qui ont indiqué demeurer à proximité d'un grand centre était beaucoup plus faible que celle des jeunes vivant en Ontario (61 %) ou au Québec (74 %). Comme on peut le voir au tableau 2, il y a des différences considérables dans le niveau de scolarité des jeunes ruraux de l'ensemble du Canada.

Tableau 2
Caractéristiques des jeunes vivant dans des collectivités rurales par région
(jeunes de 15 à 29 ans)

Caractéristique/Région	Ouest	Ontario	Québec	Atlantique	Moyenne
Taille de l'échantillon	268	266	271	265	1 070
Pas d'études secondaires	12 %	4 %	10 %	8 %	9 %
Diplôme du secondaire	33 %	22 %	16 %	26 %	24 %
Études postsecondaires/ diplôme de métier	43 %	52 %	40 %	46 %	45 %
Diplôme universitaire	12 %	22 %	24 %	18 %	19 %
Distance d'un grand centre[1]					
Moins d'une heure	33 %	40 %	39 %	39 %	38 %
De 1 à 3 heures	45 %	20 %	11 %	28 %	26 %
Plus de 3 heures[2]	8 %	3 %	2 %	8 %	5 %
Revenus					
<20 000$	48 %	48 %	65 %	60 %	55 %
≥35 000$	23 %	25 %	11 %	11 %	18 %

[1] un grand centre est une collectivité urbaine ayant une population de 10 000 habitants ou plus
[1] exclut les jeunes ruraux qui ont quitté le milieu rural (et vivent actuellement dans un centre urbain)
[2] comprend les autres (p. ex. ceux qui ne peuvent joindre un grand centre que par bateau ou avion)

SECTION 2 : LA PERCEPTION DES JEUNES CONCERNANT LA VIE EN MILIEU RURAL

« Je préférerais élever mes enfants dans une petite ville, mais si cela entraîne des déplacements quotidiens sur une grande distance, cela ne fonctionnera pas. Le travail que je veux faire n'est accessible que dans les grandes villes. »

Jeune rural participant à un groupe de discussion de l'Ouest canadien

« On ne peut pas trouver ici tout ce qu'il y a dans une grande ville, mais c'est propre et les gens sont sympathiques. »

Jeune rural participant à un groupe de discussion du Canada atlantique

« L'endroit où l'on vit dépend de l'étape où l'on est rendu dans la vie. Dans la vingtaine, on veut vivre en ville; après 30 ans, quand on a de jeunes enfants, la campagne commence à être attirante parce que

Un élément clé du *document de travail* est qu'il permet de mieux comprendre comment les jeunes ruraux perçoivent leur collectivité rurale locale, un grand centre situé à proximité et une grande ville canadienne comme Toronto, Montréal ou Vancouver. L'analyse de ces perceptions fournit un aperçu important de ce que les jeunes ruraux considèrent comme étant les points forts et les faiblesses de leur collectivité locale.

Pour mieux saisir l'évaluation que les jeunes ruraux font de leur collectivité rurale, on a inclus plusieurs questions au sondage téléphonique et aux discussions en groupes pour recueillir leurs opinions au sujet des points forts et des faiblesses de leur collectivité.

Comme l'indique le diagramme 2, une grande majorité des jeunes qui vivent ou ont vécu en milieu rural – et qui ont participé au sondage téléphonique – ont indiqué qu'un environnement sécuritaire (cité par 85 % des jeunes ruraux), un endroit propice pour élever une famille (85 %) et un environnement sain (83 %) sont des caractéristiques positives de leur collectivité rurale. En revanche, c'est dans une proportion beaucoup plus faible que les jeunes ruraux pensent que leur collectivité rurale offre des possibilités de bien gagner sa vie (cité par seulement 23 % des répondants) ou de poursuivre des études postsecondaires (19 %).

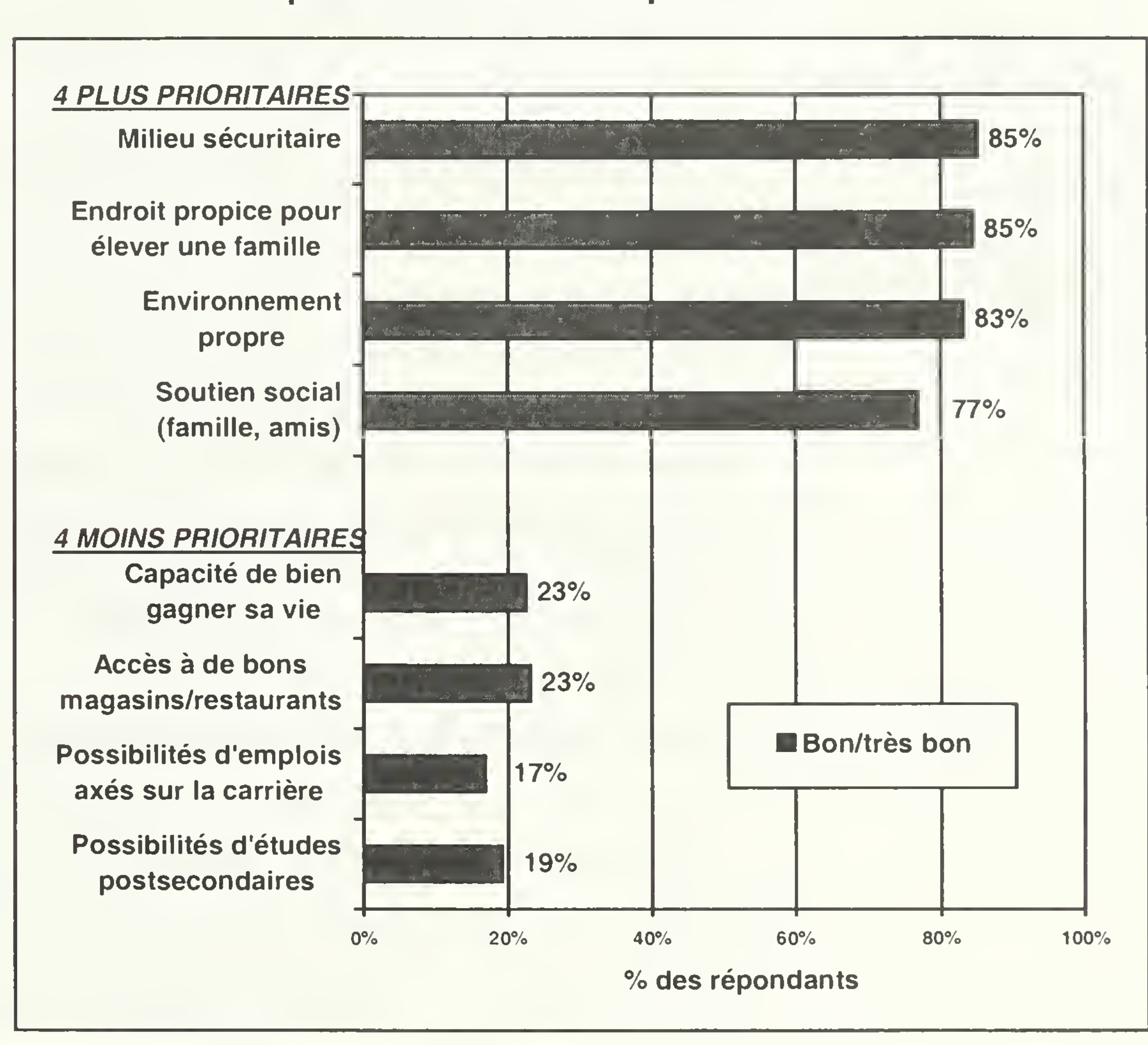
L'analyse des résultats du groupe de travail nous a permis de mieux comparer les points forts et les faiblesses des milieux ruraux, des villes de moyenne importance et des grandes villes, tels que les perçoivent les jeunes ruraux. Au cours des discussions en groupe, on a demandé aux participants de décrire chacune des trois collectivités de différentes tailles selon les personnages de la bande dessinée des Simpson. Par exemple, on a dit aux résidents de Wakaw de choisir un personnage des Simpson qui représente leur localité, un autre

c'est un milieu sécuritaire qui offre un bon soutien. »

Chef de file local, participant à un groupe de discussion de l'Atlantique

personnage qui représente Saskatoon et un autre pour représenter Vancouver. Les conclusions laissent penser que les jeunes ont des perceptions très différentes de la vie en milieu rural et en milieu urbain.

Diagramme 2
Perception des répondants concernant leur collectivité rurale: quatre questions les plus prioritaires et quatre questions les moins prioritaires



Leur collectivité rurale

En général, bien des jeunes ont comparé leur collectivité à Homer ou à Bart. Pour expliquer le choix de ces personnages, ils ont mentionné les points ci-dessous.

« ...cette collectivité est comme Homer qui ne fait pas grand

Homer

- Manque d'initiative; rustre, pas très fin

chose et qui ne cherche pas du tout à s'améliorer… »

Jeune rural participant à un groupe de discussion du Québec

- Ne connaît pas grand chose du monde extérieur
- Stérilité culturelle (connaît peu de choses en dehors de ce que présente la télévision, intérêt minimal dans les arts, etc.)
- Se concentre sur les difficultés/problèmes présents – peu de vision à long terme

Bart

« … Bart : un vilain petit finaud avec une grande gueule… »

Jeune rural participant au groupe de discussion des Territoires du Nord-Ouest

- Commet des délits mineurs/fait l'école buissonnière
- Fin finaud
- Peu intéressé par les études/projets de carrière
- Énergies mal canalisées

Il est intéressant de noter que bien des jeunes désignent les délits mineurs comme étant un problème dans leur collectivité – souvent, ce fait est expliqué par le « manque de possibilités sociales » ou parce que « il n'y a rien à faire le samedi soir ». Bien qu'ils pensent que leur collectivité est sécuritaire, elle n'est pas nécessairement exempte de criminalité.

Centre urbain de moyenne importance

En général, les jeunes ruraux n'ont pas toujours une image positive du centre urbain ou régional le plus proche. Souvent, ils voient ces centres comme offrant des possibilités sur le plan social, mais non sur le plan culturel ou éducatif; ils les considèrent souvent comme un endroit pour aller se divertir (p. ex. boire entre amis), ou la fin de semaine, pour le magasinage. Ils trouvent aussi que ces centres sont de plus grande taille que leur propre collectivité, mais pas tant que cela.

« …imaginer une petite ville qui ressemblerait à Moe : beaucoup de bars, mais peu d'art et de culture… »

Jeune rural participant à un groupe de discussion de l'Ontario

Moe

- Exploite un bar, des débits de boissons
- Recherche le profit
- Le bar est un lieu de rencontre sociale

« ...elle est rassurante puisqu'elle est à la fois grande ville et petite ville... »

Jeune rural participant à un groupe de discussion du Québec

Marge

- À l'aise
- De moyenne importance, pas trop imposante
- Fournit certaines possibilités

Grand centre urbain (Toronto, Montréal, Vancouver)

La plupart des jeunes pensent que les grandes villes ont des côtés positifs et négatifs. Par exemple, le choix de Lisa est souvent associé au désir et/ou à la capacité de poursuivre des études supérieures ou une carrière, à la possibilité d'avoir un meilleur statut que ses parents et à son intérêt pour les arts. Les jeunes ruraux associent également les grandes villes à la personnalité de M. Burns (cupidité, froideur et absence de compassion, contrôle sur tous les éléments mais aussi puissant et riche).

« ... elle est un peu plus sophistiquée et paraît prête à explorer le monde... »

Jeune rural participant à un groupe de discussion de l'Ontario

«... Riche et puissant, de nombreuses personnes dépendent de lui. Il est au cœur de l'activité économique de sa région... »

Jeune rural participant à un groupe de discussion du Québec

Lisa

- ambitieuse, énergique, intelligente
- possibilités de s'améliorer
- appréciation des arts, très cultivée et douée

M. Burns

- cupidité et égocentrisme
- contrôle sur la société
- pouvoir et richesse
- absence de compassion envers les autres

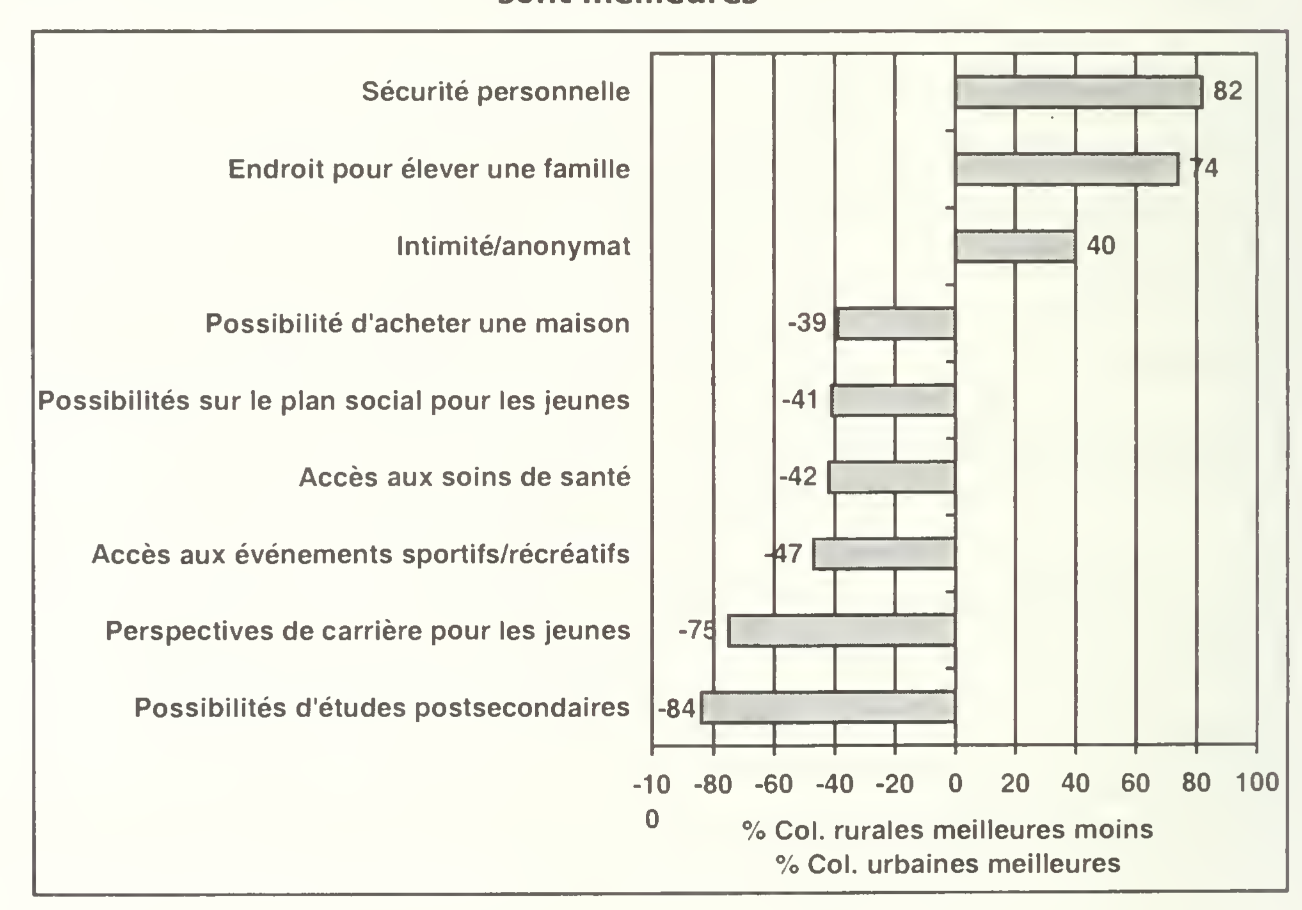
Ces perceptions des jeunes jettent un éclairage révélateur sur l'attrait relatif des collectivités rurales. Bien qu'ils voient en elles des collectivités simples et élémentaires, les jeunes les considèrent aussi étouffantes et ennuyantes. Beaucoup de jeunes ont dit que pour réussir, ils devraient aller s'installer dans un grand centre. Les grands centres comme Toronto, Vancouver ou Montréal sont perçus comme étant plus attrayants que les centres régionaux plus rapprochés.

« ... si on veut faire quelque chose de sa vie, ...on doit quitter son patelin... "

Jeune rural participant à un groupe de discussion de l'Ouest canadien

En plus de la recherche menée dans le cadre de groupes de discussion, les informations recueillies au cours du sondage téléphonique auprès des jeunes qui vivent ou ont vécu en milieu rural soulignent les grandes différences dans l'attrait relatif qu'ont les collectivités rurales et urbaines. Comme le montre le diagramme 3, les jeunes ruraux pensent que leurs collectivités offrent une meilleure sécurité personnelle et un meilleur endroit pour élever une famille, mais ils croient fermement que les collectivités urbaines fournissent beaucoup plus de possibilités d'études postsecondaires, de perspectives de carrière et un meilleur accès aux événements sportifs et récréatifs.

Diagramme 3
Évaluation par les jeunes des collectivités rurales par rapport aux collectivités urbaines, par pourcentage net : % de ceux qui disent que les col. rurales sont meilleures moins le pourcentage de ceux qui disent que les col. urbaines sont meilleures



La perception des jeunes concernant la vie en milieu rural : sommaire

On trouvera ci-dessous les principales observations sur la perception des jeunes ruraux concernant les collectivités rurales.

« ...c'est un endroit idéal pour élever une famille ...sauf que la plupart d'entre nous ne pensent pas à fonder une famille maintenant ... on veut faire des études et commencer une carrière... »

Jeune rural à un groupe de discussion de l'Ouest canadien

« C'est si facile d'être totalement absorbé par la sécurité. C'est bien pour un bout de temps, mais il faut aller voir ce que la vie offre d'autre ... ça bouge plus en ville. »

Jeune rural participant à un groupe de discussion du Canada atlantique

- En général, les jeunes ruraux pensent que les collectivités rurales possèdent plusieurs éléments intéressants (p. ex. faible taux de criminalité, prix des maisons abordable, endroit propice pour élever une famille), mais ces éléments « intéressants » ne sont pas nécessairement importants pour les jeunes – surtout ceux de moins de 25 ans. Dans ce contexte, les collectivités rurales sont des endroits intéressants où l'on revient éventuellement, mais elles n'offrent que des possibilités limitées aux jeunes qui veulent faire des études postsecondaires et avoir une carrière.
- Bien des jeunes ruraux ont indiqué qu'ils aimeraient revenir un jour en milieu rural, mais la plupart ont mentionné que les petites villes manquent de possibilités d'emplois, surtout celles qui se rapportent aux études postsecondaires qu'ils espèrent pouvoir poursuivre.
- En général, les jeunes ruraux ne craignent pas de déménager dans une grande ville. Les grands centres urbains sont perçus comme étant moins sécuritaires, mais de nombreux jeunes considèrent le déménagement dans un plus grand centre comme étant un signe de succès. Les grands centres possèdent généralement des éléments pratiques (p. ex. possibilités d'études postsecondaires, perspectives de carrière) et sociaux (p. ex. prestige, avoir fait quelque chose de bien de sa vie) qui attirent les jeunes.

SECTION 3 : LES PROJETS D'AVENIR DES JEUNES RURAUX

« Je vais aller à l'université dans une grande ville et je pense que je pourrai rester en ville. J'aime faire de nouvelles connaissances et expérimenter de nouvelles choses. Il y a plus de possibilités d'emplois qui débouchent sur une carrière. »

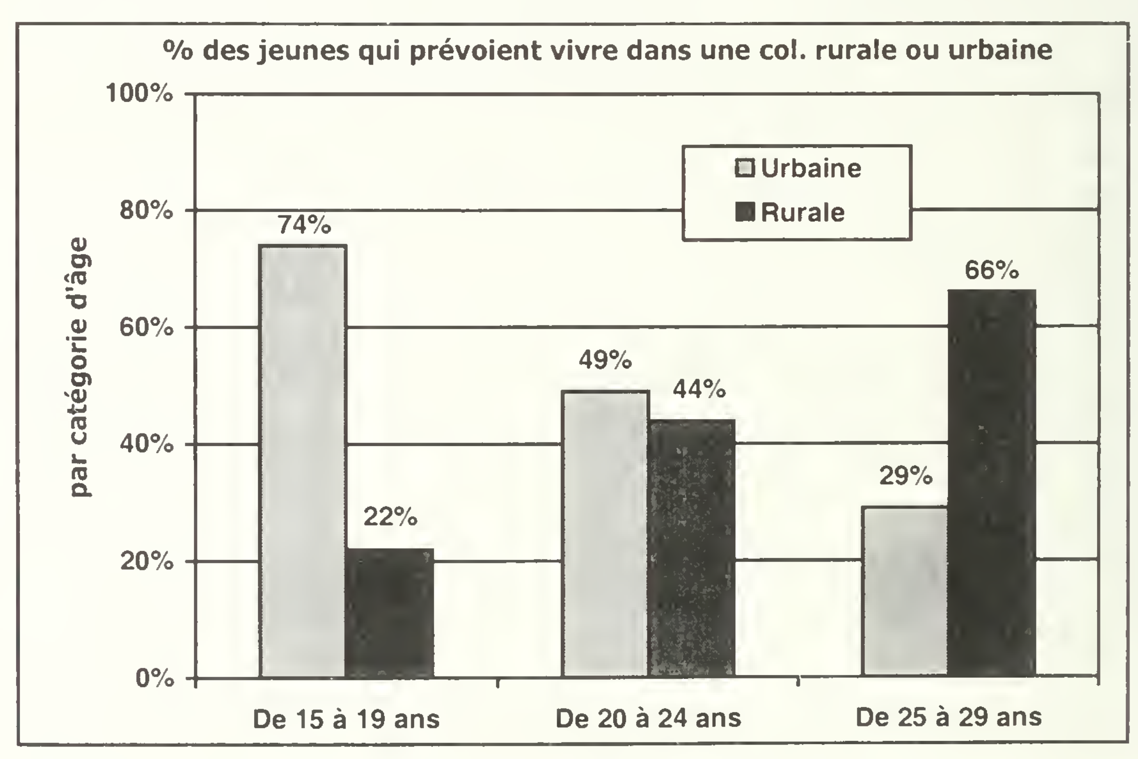
Jeune rural participant à un groupe de discussion de l'Ouest canadien

Comme l'a indiqué Statistique Canada, au cours des dix dernières années, les populations de jeunes ont décliné dans les collectivités rurales, et l'on prévoit que cette tendance va continuer. Mais il est important d'évaluer l'ampleur de la future migration de sortie depuis les milieux ruraux en examinant les attentes des jeunes de ces milieux.

Plus de la moitié de tous les jeunes qui ont participé au sondage téléphonique ont mentionné avoir l'intention de vivre en milieu urbain dans l'avenir. Cependant, le diagramme 4 indique que les projets de mobilité des jeunes semblent être associés à leur âge, étant donné que le nombre de jeunes de 15 à 19 ans qui prévoient habiter dans un centre urbain est beaucoup plus élevé que celui des jeunes des autres catégories d'âge (de 20 à 24 ans et de 25 à 29 ans).

Diagramme 4
Projets d'avenir des jeunes ruraux, par groupe d'âge

Nota : n=854, groupe des 15 à 19 ans; n=584, groupe des 20 à 24 ans; n=507, groupe des 25



à 29 ans.
Les totaux n'égalent pas 100 % à cause du nombre de réponses « ne sait pas ».

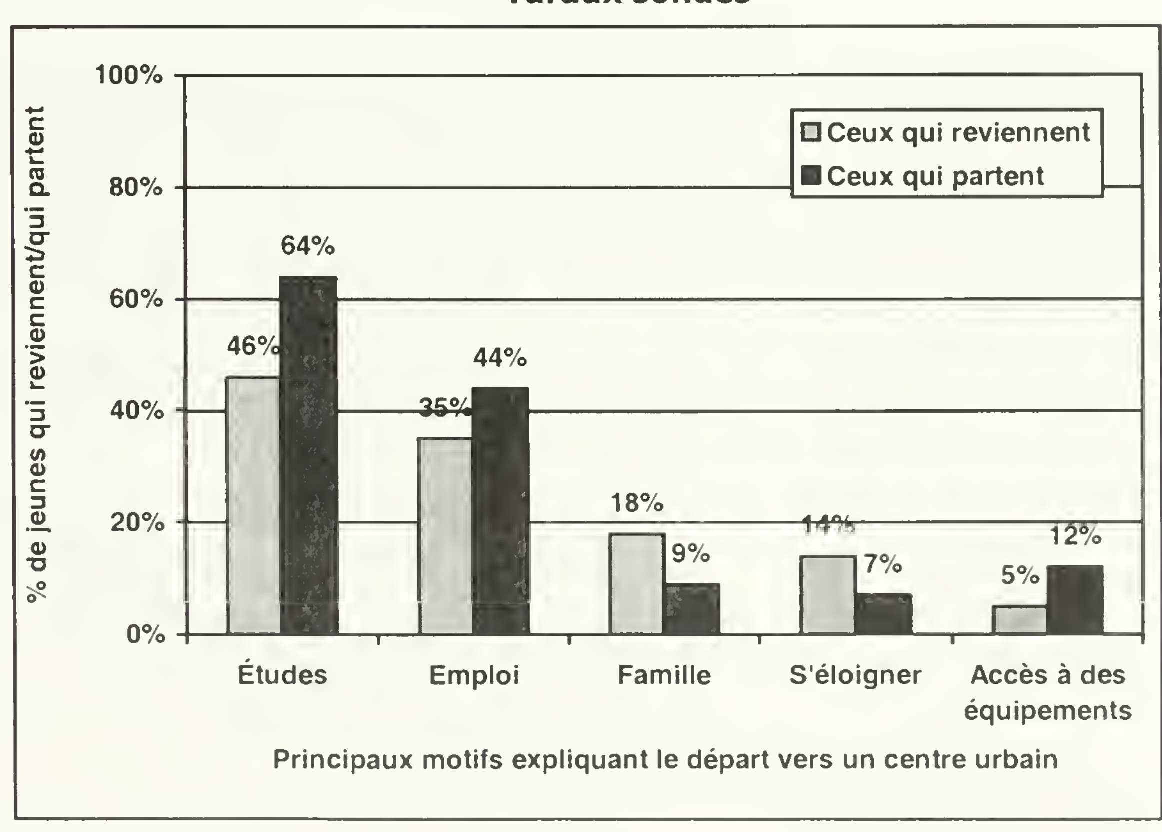
« Bien des jeunes gens n'ont aucune racine quand ils ont entre 15 et 19 ans. S'ils s'en vont en ville et aiment ce milieu, ou s'ils rencontrent quelqu'un en ville, alors ils se découvrent soudainement des racines dans la ville et ils ne reviendront jamais en milieu rural. »

Chef de file local à un groupe de discussion du Canada atlantique

La recherche menée au moyen de groupes de discussion appuie ces constatations étant donné que plus de la moitié des jeunes de chaque groupe a indiqué avoir l'intention de déménager dans un centre urbain dans l'avenir. Là encore, c'est particulièrement vrai chez les jeunes de 15 à 19 ans. Bien des jeunes aimeraient revenir dans leur collectivité rurale mais à la condition d'y trouver un emploi adéquat.

Pour élaborer des stratégies visant à attirer et à retenir les jeunes dans les collectivités rurales, il fallait examiner attentivement les motifs expliquant leur départ vers les centres urbains. D'après les résultats du sondage, les jeunes ruraux qui vivent dans une collectivité urbaine ou ceux qui y ont déjà vécu (et sont revenus en milieu rural) déménageaient dans de grands centres pour faire des études postsecondaires, trouver du travail ou accompagner des membres de leur famille. Pour certains, ce départ est censé être temporaire, tandis que d'autres prévoient rester définitivement en ville.

Diagramme 5
Motifs de départ vers les centres urbains cités par les jeunes ruraux sondés



Nota : Le total des pourcentages peut dépasser 100 % parce que certaines réponses comportent plus d'un motif.
*Les jeunes qui reviennent sont ceux qui vivaient en milieu rural, ont déménagé dans un centre urbain et sont revenus vivre dans une collectivité rurale.
**Les jeunes qui partent sont ceux qui sont partis vers un centre urbain où ils vivent actuellement.

« Mon mari a du travail ici, alors on ne prévoit pas déménager. Bien sûr, il y aurait plus de possibilités pour les enfants en ville, mais la question de la sécurité me préoccupe, comme la recherche de personnes fiables pour s'occuper des enfants, etc. Ça compense largement les avantages de la ville. »

Jeune rurale participant à un groupe de discussion du Canada atlantique

Les raisons de s'installer en milieu rural sont tout aussi importantes que celles qui poussent à le quitter. Un grand nombre de jeunes s'installent dans des collectivités rurales parce que leur famille déménage dans la région, ou qu'ils veulent vire plus près de proches qui demeurent déjà dans la collectivité. L'emploi attire aussi des jeunes vers le milieu rural, tandis que d'autres jeunes y déménagent pour jouir d'une meilleure qualité de vie et/ou pour échapper aux pressions de la vie urbaine.

La décision d'un jeune de rester en milieu rural ou de le quitter peut être influencée par ses parents, ses amis, ses pairs, ses enseignants et ses frères et sœurs.

« L'attitude des pairs et des parents est l'une des raisons sous-tendant le départ de jeunes. Quand ils entendent des choses comme « cet endroit est pourri » et « il n'y a pas d'avenir pour toi ici », c'est sûr qu'ils vont avoir envie de partir. »

Chef de file local à un groupe de discussion de l'Ouest canadien

Projets d'avenir des jeunes ruraux : sommaire

On trouvera ci-dessous un aperçu des intentions des jeunes et des influences qui s'exercent sur leurs projets.

- Un grand nombre de jeunes ruraux, surtout ceux de 15 à 19 ans, prévoient vivre dans des centres urbains.
- Les jeunes déménagent dans des centres urbains afin de poursuivre des études postsecondaires et de trouver du travail.
- Les jeunes vont s'installer dans des collectivités rurales pour des raisons liées à la famille et à l'emploi.
- Les parents, amis, enseignants et proches sont les personnes qui influencent le plus les jeunes dans leur décision de rester dans leur collectivité ou d'en partir.

SECTION 4 : LES POINTS DE VUE DE LA COLLECTIVITÉ SUR LES QUESTIONS RELATIVES AUX JEUNES RURAUX

« Les personnes âgées ne se soucient pas du tout des jeunes. Pourvu qu'on ne les dérange pas, tout ce qu'ils veulent, c'est garder les choses comme elles sont. »

Chef de file local dans un groupe de discussion du Québec

« [La migration des jeunes ruraux] n'est pas un problème pour notre ville. »

Chef de file local participant à un groupe de discussion du Canada atlantique

« Je ne suis pas sûre que je voudrais avoir plus de jeunes ici... Je voudrais avoir des jeunes <u>productifs</u>. »

Chef de file local de l'Ouest canadien

Des six endroits visités pour des études de cas, seulement deux avaient des stratégies en place pour retenir ou attirer les jeunes.

Un certain nombre de chefs de file locaux ont indiqué que le départ de jeunes des collectivités rurales était un événement positif, sans doute inévitable, que certains diront nécessaire. Les chefs de file locaux semblent penser que les jeunes ruraux doivent quitter leur collectivité pour acquérir de nouvelles expériences et élargir leurs horizons. Si un jeune désire poursuivre ses études postsecondaires, dans la plupart des cas, la seule façon d'y parvenir est de quitter sa collectivité d'origine. Souvent, les parents incitent activement leurs enfants à « quitter le nid », citant le manque de perspectives d'avenir dans leur petite localité et ses horizons limités pour justifier le départ du jeune. Ainsi, lorsque le jeune quitte son milieu pour élargir ses horizons, c'est perçu comme un élément positif.

Certains chefs de file locaux sont d'avis qu'il n'est pas particulièrement important de retenir ou d'attirer des jeunes. Dans un cas, le maire du village a déclaré qu'il avait de la difficulté non pas à retenir les jeunes, mais à retenir les personnes âgées, et que les stratégies du village en vue d'augmenter la population étaient centrées sur ce dernier groupe d'âge. Dans un autre village, le maire était préoccupé de l'infrastructure qui serait nécessaire pour desservir un nombre accru de jeunes. Le village devrait envisager les coûts liés à la présence de plus de jeunes sur place et les avantages que ce groupe d'âge pourraient représenter pour la collectivité. Ailleurs, l'un des chefs de file locaux se demandait même s'il est sage d'essayer de conserver les petites villes et petits villages du Canada, étant donné qu'ils doivent disposer d'un volume important d'infrastructures coûteuses (par habitant).

Bien que ces opinions résument la majorité des opinions exprimées par les chefs de file locaux, certains membres de ce groupe ont formulé des craintes quant au départ des jeunes de leur collectivité. Malgré le point de vue selon lequel les jeunes doivent

« Tant qu'on n'a pas dépassé 10 ans, on est beau et gentil et tout le monde nous aime. Mais de 10 à 20 ans, personne ne veut vous voir. Les jeunes de cet âge-là sont considérés comme des problèmes. »

Jeune rural à un groupe de discussion du Canada atlantique

collectivité. Malgré le point de vue selon lequel les jeunes doivent suivre des études postsecondaires (et quitter leur localité à cette fin), ces leaders anticipent des problèmes importants à long terme si la collectivité est incapable de retenir une partie des jeunes adultes qui ne poursuivent pas leurs études postsecondaires, ou de rapatrier certains de ses diplômés. Ils ont décrit le cercle vicieux amorcé par la perte de jeunes gens dynamiques partis pour faire des études supérieures, diminuant la vitalité de leur milieu d'origine, ce qui incite d'autres jeunes à partir, etc.

La question visant « ce que ce groupe d'âge peut apporter à la collectivité » se reflète également dans les observations de certains chefs de file locaux quant au type de jeunes qu'ils voudraient voir arriver dans leur collectivité. Ils veulent davantage de « bons » jeunes, c'est-à-dire des jeunes instruits, ayant de l'ambition, du dynamisme et une bonne éthique du travail. Vient se greffer à cette préoccupation la perception selon laquelle les jeunes qui reviennent dans les petites localités sont ceux qui n'ont pas réussi à faire leur place en ville. Un chef de file local a déclaré qu'il faut contrer activement la perception selon laquelle un « retour correspond à un échec ».

« Même si je voyais un jeune se lever et dire quelque chose [à une assemblée du Conseil], je ne pourrais pas le prendre au sérieux parce que la société ne prend pas les jeunes au sérieux. »

Jeune rural participant à un groupe de discussion du Canada atlantique

Dans la même ligne de pensée, les jeunes se sentent « détachés » de la collectivité – en particulier si leur milieu se caractérise par une forte proportion de personnes âgées. Un certain nombre de participants au groupe de discussion sur les jeunes ruraux ont déclaré qu'ils se sentent non désirés. Ils sont perçus seulement comme de potentiels fauteurs de troubles et ont le sentiment d'être l'objet de discrimination par les personnes plus âgées de la collectivité. Même dans le cas d'un planchodrome qui a été construit pour eux, le parc est situé si loin du village qu'il est difficile d'accès; cette situation les amène à penser que les gens du village veulent qu'ils se tiennent le plus loin possible d'eux. D'autres jeunes ont ajouté que dès qu'ils choisissent un endroit pour se rassembler, ce lieu leur est immédiatement interdit. Les jeunes sentent qu'ils sont souvent blâmés pour tout ce qui va de travers dans leur localité. Par exemple, des pétitions ont été faites pour s'opposer à leurs projets. Dans certains cas, les jeunes gens ont l'impression que leur collectivité veut oublier qu'ils existent.

« Nous avons un café Internet et une coopérative de travail pour les jeunes parce qu'il y a des jeunes qui ont mis l'épaule à la roue et fait avancer ces projets. »

Jeune rural ayant participé à un groupe de discussion du Québec

Cette perception de rejet et d'incompréhension a aussi fait surface dans les discussions sur l'engagement des jeunes dans la prise de décisions de la collectivité. Même les jeunes chefs de file locaux (âgés de 20 à 29 ans) ont le sentiment qu'au mieux, la collectivité loue du bout des lèvres les points de vue qu'ils ont émis. Les jeunes, il faut les endurer mais pas les prendre au sérieux. Toutefois, certains jeunes gens ont admis qu'il est difficile de susciter assez d'intérêt chez les jeunes pour qu'ils aillent aux séances du conseil et fassent une différence. « C'est plus facile de se plaindre que de faire les efforts pour amorcer un changement. » Les chefs de file locaux et les jeunes eux-mêmes ont mentionné l'apathie des jeunes comme étant un obstacle de taille à une participation accrue de la jeunesse dans la collectivité. Un certain nombre de chefs de file locaux étaient d'avis qu'il faut solliciter activement l'avis des jeunes et ensuite les appuyer. Cependant, certains ont dit craindre qu'une participation accrue des jeunes à la vie communautaire ne puisse pas changer le profil de migration, ajoutant que les « bons éléments » sont ceux qui se soucient de participer à la vie communautaire, mais qu'ils vont s'en aller de toute façon.

Des jeunes ont souligné qu'il est important que de telles initiatives ne soient pas considérées comme des efforts symboliques ou des façons de faire taire les jeunes. Plusieurs participants ont indiqué que l'engagement des jeunes augmenterait si des changements tangibles étaient apportés pour donner suite aux suggestions ou aux commentaires des jeunes. Bien que les jeunes aient reconnu que leur collectivité a des besoins plus urgents (p. ex. chômage, perte éventuelle d'un gros employeur, problèmes de soins de santé), ils ajoutaient que la mise en œuvre de mesures axées sur les jeunes requiert rarement de gros investissements et des modifications majeures aux politiques. Que la collectivité exprime son intérêt dans la jeunesse est perçu comme un premier pas important dans le développement de collectivités rurales attentives aux jeunes.

SECTION 5 : LES STRATÉGIES VISANT À RETENIR OU À ATTIRER LES JEUNES DANS LES COLLECTIVITÉS RURALES

Un objectif clé du présent projet de recherche était de déterminer les stratégies ou initiatives possibles à mettre en œuvre pour aider les collectivités à retenir ou à attirer les jeunes. En répertoriant ces stratégies ou initiatives possibles, l'équipe de recherche a utilisé des informations de diverses sources, notamment :

- des groupes de discussion ou des entrevues avec des jeunes ruraux, des chefs de file locaux et d'autres experts (représentants de gouvernement, d'entreprises, etc.);
- un grand sondage téléphonique national auprès de jeunes qui vivent ou ont vécu en milieu rural;
- l'examen des programmes et des initiatives mis en œuvre par d'autres instances;
- la rétroaction des participants aux tables rondes, des chefs de file locaux et de jeunes ayant vécu en milieu rural.

Bien que de nombreuses stratégies aient été proposées par les jeunes et les chefs de file locaux, l'équipe de recherche a tenté de dégager les stratégies généralement citées dans la plupart des régions ou parmi la plupart des groupes de jeunes. En général, les stratégies dégagées peuvent être regroupées en catégories comme suit :

- Accroître les possibilités d'emploi
- Faciliter l'accès à l'éducation et à la formation
- Engagement communautaire
- Politiques fiscales
- Programmes d'initiation au travail et de sensibilisation à la ruralité
- Activités et infrastructures récréatives et sociales

5.1 Accroître les possibilités d'emploi

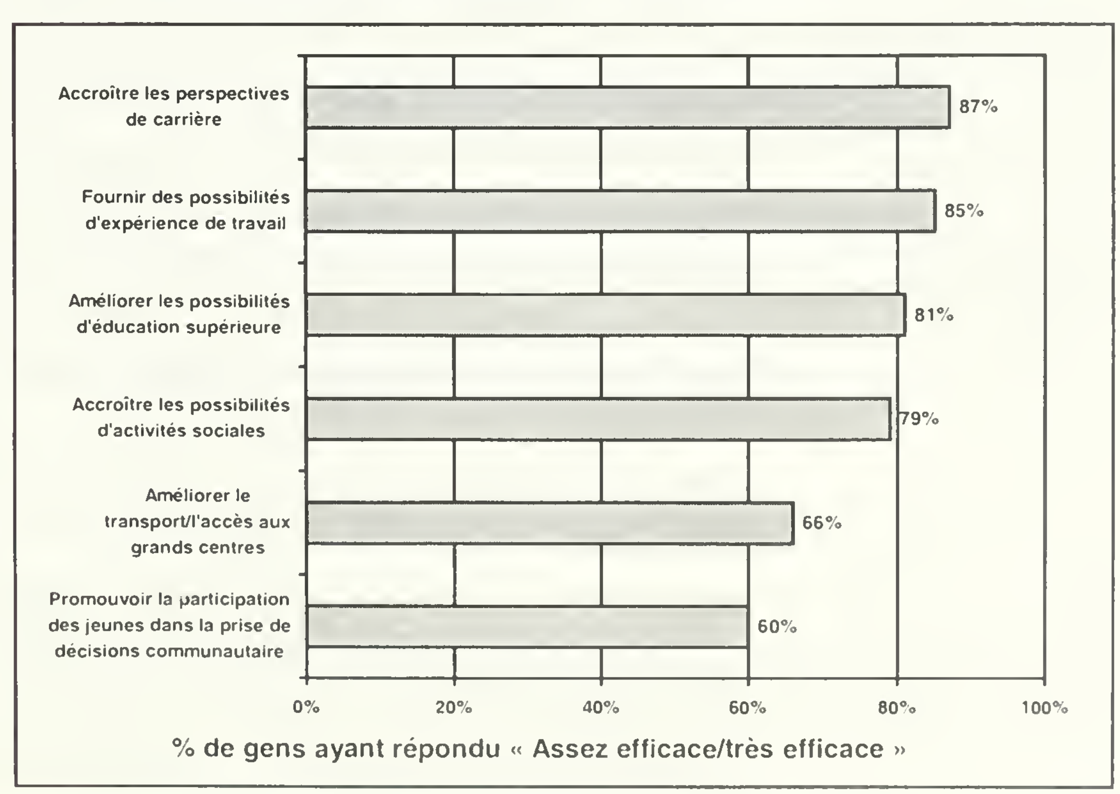
« On peut se trouver du travail ici, mais il n'y a pas moyen d'avoir de la promotion ... ici, c'est difficile de trouver un emploi qui mène à une carrière intéressante. »

Chef de file local d'un groupe de discussion du Canada atlantique

Une foule de données indique que les jeunes ruraux ont beaucoup moins de possibilités sur le plan économique que leurs homologues urbains. Par exemple, en 1996, 30 % seulement des travailleurs de 20 à 29 ans étaient employés à temps plein dans les collectivités rurales, comparativement à 50 % en moyenne dans les zones urbaines. En plus du déclin de l'emploi, les personnes qui travaillent dans les collectivités rurales sont moins susceptibles d'être employées dans des postes de professionnels ou de gestion. À titre d'exemple, en 1996, tandis que 30 % des jeunes de milieux urbains âgés de 15 à 29 ans étaient employés dans des postes de professionnels ou de gestion, seulement 22 % des jeunes ruraux occupaient des postes similaires.

L'accroissement des possibilités d'emploi a été mentionné comme étant une haute priorité chez les jeunes ruraux interrogés lors du sondage téléphonique. Comme on peut le voir au diagramme 6, plus de 85 % des jeunes ont indiqué que l'amélioration des possibilités de carrière (87 %) ou l'accès à des expériences de travail (85 %) seraient assez ou très efficaces pour augmenter l'attrait de la vie en milieu rural pour les jeunes du Canada.

Diagramme 6
Efficacité de certaines mesures visant à inciter les jeunes Canadiens à vivre en milieu rural



« Les membres du conseil municipal ne s'intéressent qu'à la création d'une nouvelle scierie. Mais il n'y a pas de plan B, et le plan A ne semble mener nulle part. »

Jeune rural participant à un groupe de discussion de l'Ontario

Les jeunes ont mentionné l'importance d'initiatives liées à l'emploi, mais ils connaissent aussi les défis associés à la création d'emplois dans les régions rurales. Par exemple, les participants au sondage et aux groupes de discussion ont indiqué quatre obstacles communs à l'emploi chez les jeunes ruraux :

- le manque de possibilités d'emploi axées sur une carrière (peu d'emplois « intéressants » avec un bon salaire);
- la capacité limitée d'accéder à des emplois permanents et bien rémunérés (peu de roulement du personnel, ancienneté);
- l'incapacité de la collectivité à attirer de gros employeurs;
- la difficulté à obtenir de l'enseignement, de la formation et du soutien (financier ou autre) pour des activités de travail indépendant et d'entrepreneuriat.

Manque de possibilités d'emploi axées sur une carrière

Bien des jeunes ruraux ont indiqué que même s'ils réussissaient leurs études postsecondaires, il n'y aurait pas de possibilité d'emploi dans leur domaine de compétence dans une collectivité rurale. D'autres ont mentionné qu'à cause du nombre limité d'employeurs, il est difficile de faire l'apprentissage d'un métier ou de travailler dans les secteurs techniques. Des participants aux tables rondes ont suggéré que les approches traditionnelles en matière d'emploi en milieu rural n'étaient pas toujours des options viables dans l'économie contemporaine. Par exemple, certains céréaliculteurs avant-gardistes s'étaient fait entrepreneurs en ajoutant des récoltes de fruits indigènes et la fabrication de confitures à leur exploitation habituelle. Cependant, les participants reconnaissaient la difficulté que les jeunes pourraient avoir à essayer de mettre en oeuvre des pratiques toute nouvelles sans l'appui ou l'encadrement de gens d'affaires accomplis.

« J'aimerais revenir ici ou à un autre endroit où je trouverais un bon emploi mais je ne sais pas si je pourrai trouver ce que je cherche. »

Jeune rural participant à un groupe de discussion de l'Ouest canadien

Capacité limitée d'accéder à des emplois permanents et bien rémunérés

Bien des collectivités rurales visitées se caractérisent par la présence d'un ou de deux gros employeurs. On reconnaît que ces employeurs offrent souvent des postes intéressants et bien rémunérés, mais ces postes ne sont généralement pas accessibles

« ...Ici, il y a beaucoup d'emplois au salaire minimum... mais à moins d'aimer travailler dans un restaurant-minute, on ne peut pas trouver un vrai travail. »

Jeune rural d'un groupe de discussion du Canada atlantique

aux jeunes à cause du faible roulement de personnel et des exigences en matière d'ancienneté. Certains chefs de file locaux participant aux tables rondes ont suggéré que les petites entreprises en milieu rural n'étaient pas toujours à même de fournir des emplois ni des perspectives de carrière aux jeunes sans appui financier temporaire. De par leur nature, ces entreprises embauchent peu d'employés et doivent "chaque jour faire de leur mieux pour plaire". Il se peut donc que ces entreprises ait besoin d'un appui financier pour embaucher et former des jeunes, notamment durant les deux premières années de leur emploi.

Incapacité de la collectivité d'attirer des grands employeurs

Plusieurs groupes de discussion de jeunes ont mentionné que la collectivité locale doit adopter une attitude plus proactive afin d'attirer de nouveaux employeurs qui pourraient offrir du travail aux jeunes dans la collectivité.

Difficulté à obtenir de l'enseignement, de la formation et un soutien connexe

Les jeunes ruraux ont mentionné de nombreux « obstacles » sur le plan de la poursuite d'études et/ou de l'acquisition des compétences requises pour participer à l'économie locale, régionale ou nationale, notamment :

- très peu ou pas du tout d'établissements d'enseignement postsecondaire dans la collectivité;
- accès limité à l'éducation aux adultes ou à des cours de perfectionnement offerts dans les écoles locales;
- manque d'accès à Internet haute vitesse, ce qui limite les possibilités de formation à distance dans certains centres;
- possibilité limitée d'apprentissage d'un métier ou de formation en cours d'emploi.

Des participants aux tables rondes ont constaté que dans les collectivités rurales, les jeunes femmes avaient moins de possibilités d'emploi que leurs homologues masculins, et que par conséquent, la plupart d'entre elles déménageaient dans de plus grands centres. En outre, des chefs de file de collectivités

estimaient que certaines de ces jeunes femmes auraient fait d'excellentes candidates pour la formation aux métiers ou dans les domaines techniques (c.-à-d. dans les métiers pour lesquels il y a des besoins dans la collectivité) mais que ces possibilités n'étaient pas suggérées pour les jeunes femmes et qu'elles ne faisaient l'objet d'aucune promotion.

Bien des jeunes ont aussi noté qu'ils s'intéressent au travail indépendant ou à l'entrepreneuriat, mais qu'ils n'ont pas accès à la formation, à l'enseignement ni à d'autres programmes de soutien aux entrepreneurs dans leur collectivité.

OPTIONS STRATÉGIQUES : Accroître les possibilités d'emploi

1-1 Amener les établissements d'enseignement et de formation à fournir un meilleur accès à la formation technique/professionnelle :

- ☐ Considérant que les jeunes ruraux n'ont accès qu'à des possibilités de carrière limitées, il importe que les établissements d'enseignement et de formation leur fournissent des possibilités suffisantes d'acquérir les compétences qui pourraient être utiles dans des emplois débouchant sur une carrière dans la collectivité locale.
- ☐ Promouvoir la formation technique/professionnelle à l'intention des jeunes femmes de milieu rural.

1-2 Amener les employeurs locaux à fournir aux jeunes des emplois et un accès à des postes débouchant sur une carrière :

- ☐ Amener les employeurs à établir certains postes réservés aux jeunes.
- ☐ Encourager les employeurs à fournir des possibilités d'apprentissage destinées aux jeunes ruraux.
- ☐ Fournir des subventions gouvernementales aux employeurs locaux afin d'encourager leur participation.
- ☐ Lancer un programme de mentorat entre les jeunes et les gens d'affaires accomplis de la collectivité.

1-3 Amener les conseils scolaires/collèges/organismes de développement économique local à accroître la sensibilisation au travail indépendant comme avenue possible de carrière :

- ☐ Encourager les conseils scolaires/collèges/organismes de développement économique local à promouvoir le travail indépendant comme avenue possible de carrière.
- ☐ Considérer des approches non conventionnelles de l'emploi qui peuvent faire intervenir une revitalisation sectorielle, le travail intellectuel, l'écotourisme, etc.
- ☐ Demander aux collectivités rurales d'élaborer des stratégies d'entrepreneuriat pour les jeunes.
- ☐ Amener les organismes gouvernementaux à promouvoir les stratégies de formation à l'entrepreneuriat axées sur les jeunes ruraux.

1-4 Fournir des allocations ou des indemnités pour permettre aux jeunes ruraux de participer à des séances de formation ou de réseautage auxquelles ils ne pourraient peut-être pas participer autrement.

1-5 Encourager les employeurs à offrir des possibilités d'emplois d'été pour aider à maintenir les liens entre la collectivité et les jeunes qui l'ont quittée pour faire des études postsecondaires :

- ☐ Fournir aux employeurs des subventions salariales pour les nouveaux emplois destinés aux jeunes afin d'assurer la viabilité du programme.

5.2 Faciliter l'accès à l'éducation et à la formation

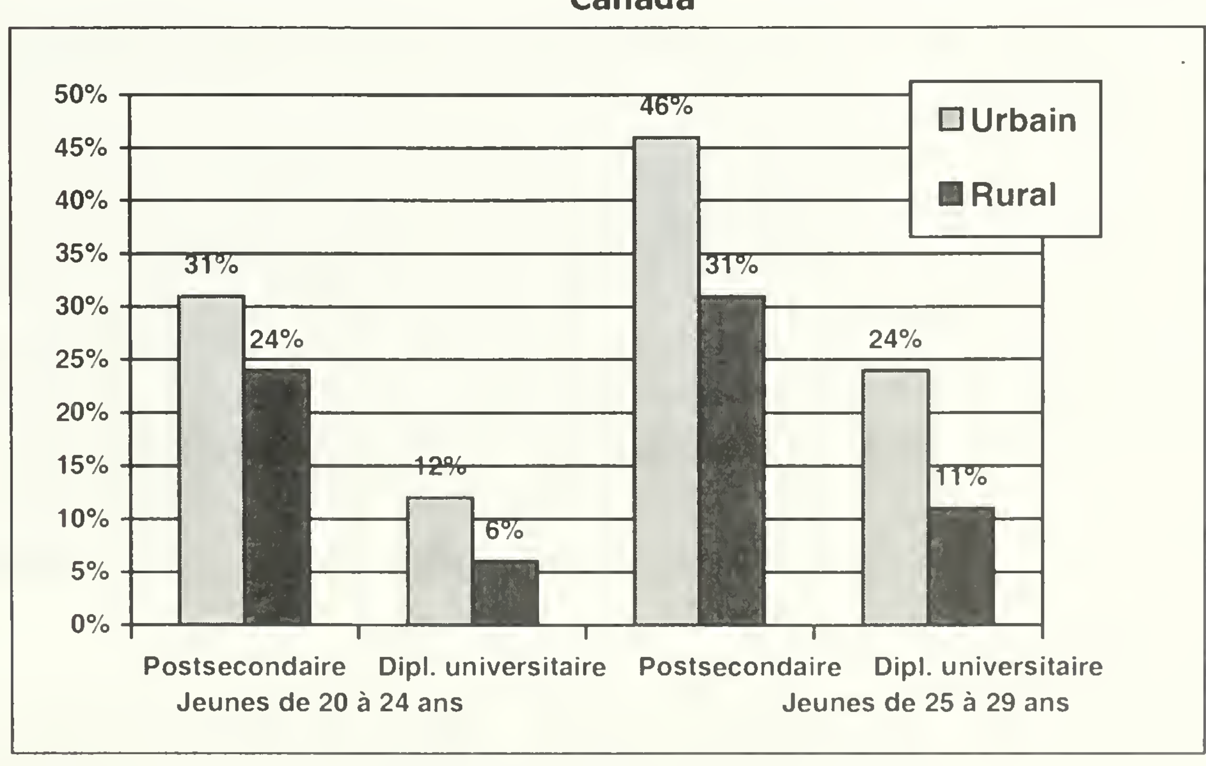
« Les études universitaires coûtent beaucoup plus cher pour les jeunes ruraux parce qu'ils ne peuvent pas habiter chez leurs parents pendant leurs années d'étude. Il faut favoriser l'égalité des chances. »

Chef de file local de l'Ouest canadien

Les statistiques sur les niveaux d'instruction au Canada montrent que les jeunes ruraux sont généralement moins instruits que les jeunes de milieu urbain. Le diagramme 7 présente ces différences. Une analyse des niveaux d'instruction dans un des quatre sites d'études de cas, à Wakaw (Saskatchewan), montre que 41 % des résidents âgés de 25 ans et plus ont moins d'une neuvième année comparativement à la moyenne provinciale, qui est de 15 %, et à la moyenne nationale, de 14 %.

Par rapport à leurs homologues de milieu urbain, les jeunes ruraux ont un accès bien moindre aux études postsecondaires et aux programmes de formation. Ainsi donc, bien des jeunes de collectivités rurales doivent aller poursuivre leurs études dans des grands centres. Mais il y a des considérations financières qui peuvent dissuader les jeunes de poursuivre des études postsecondaires. En migrant vers des centres urbains, les jeunes ruraux ne peuvent pas demeurer dans le foyer familial et ils doivent donc dépenser davantage pour la nourriture et le logement. Il y a aussi des répercussions sociales, culturelles et psychologiques liées au départ du milieu rural vers un centre urbain.

Diagramme 7
Niveaux d'instruction des résidents de milieux urbains et ruraux du Canada



Source : Les jeunes ruraux : rester, quitter, revenir. Statistique Canada, 2000.

« Je dirais qu'on nous pousse à partir de notre milieu. Comme le collège technique a fermé, les gens doivent maintenant s'exiler pour étudier. »

Jeune rural à un groupe de discussion du Canada atlantique

Les participants au sondage et aux groupes de discussion ont mentionné le manque de possibilités d'études postsecondaires et de formation comme un obstacle « majeur » au maintien des jeunes en milieu rural. Beaucoup de jeunes prévoient revenir dans leur collectivité rurale après avoir terminé leurs études postsecondaires, mais les possibilités d'emploi y sont limitées, en particulier les postes de professionnels et de travailleurs qualifiés. De plus, les jeunes peuvent commencer à s'attacher au centre urbain où se trouve l'établissement d'enseignement.

Accès à l'éducation et à la formation

La plupart des collèges, universités et établissements de formation technique sont situés dans les centres urbains. Bien que certains offrent des cours de formation à distance, ce ne sont pas tous les cours et toutes les possibilités de formation qui sont disponibles, ou réalisables, pour les gens des régions éloignées. Cependant, quelques participants aux tables rondes jugeaient que les industries établies dans des régions rurales avaient souvent du mal à attirer de la main-d'œuvre qualifiée. Cela les amenait à penser que les industries situées dans des collectivités rurales et les établissements d'enseignement pourraient former des alliances stratégiques afin d'offrir la formation requise dans ces collectivités.

Pour bien des cours d'enseignement à distance, les étudiants doivent avoir accès à Internet pour pouvoir participer.

Suivre des cours par correspondance est une option qui nécessite de la diligence et beaucoup de motivation. Les jeunes apprécient l'atmosphère de la salle de classe, le soutien des autres étudiants et le milieu social qu'ils trouvent dans les établissements d'enseignement. Un des participants aux tables rondes a souligné que la technologie (p. ex. la vidéoconférence) qui facilite les interactions des élèves et des enseignants ne fait pas l'objet d'une utilisation courante dans le cadre des cours d'enseignement à distance.

Comme le montre une étude antérieure (Bollman, Fuller et Ehrensaft, 1992), les jeunes ont besoin d'être dirigés vers les secteurs de l'industrie du savoir (p. ex. commerce électronique,

vente par Internet) et la production de biens et de services attrayants pour les résidents de milieu urbain (p. ex. tourisme, loisirs, artisanat) qui ne sont pas des industries rurales traditionnelles. Les activités d'entrepreneuriat peuvent être des options viables si les jeunes reçoivent appui et encouragement (Nebraska Community Foundation, 2001).

Connaissance des options d'études postsecondaires

L'une des difficultés de la poursuite d'études postsecondaires dans les collectivités rurales peut tenir à la diffusion de l'information sur les programmes d'études. Il est possible que les renseignements sur les possibilités de formation et sur les programmes d'études à distance ne soient pas diffusés dans la collectivité. Par exemple, dans un site d'étude de cas, les chefs de file locaux et les parents de jeunes diplômés du secondaire n'étaient pas au courant que le collège local offre des cours pouvant être crédités à l'université. Ailleurs, des participants aux tables rondes ont mentionné que les enseignants en milieu rural et les autres personnes qui exercent une influence sur les jeunes de la collectivité n'ont pas les compétences nécessaires pour utiliser Internet ou les ordinateurs. Ces personnes influentes sont donc dans l'incapacité de fournir aux jeunes les compétences requises ou d'appuyer les options liées à l'enseignement à distance.

Les participants aux tables rondes ont perçu une autre difficulté dans le fait que les cours d'enseignement à distance ne sont pas tous homologués ou reconnus par les établissements d'enseignement ou les employeurs. Ce qui veut dire que certains jeunes ont suivi des cours d'enseignement à distance qui ne leur donnent aucun crédit envers un diplôme et qui n'améliorent pas leur capacité à décrocher un emploi. Les jeunes ont besoin d'avoir accès à des personnes bien informées qui sauront les orienter vers les cours homologués.

OPTIONS STRATÉGIQUES : Faciliter l'accès à l'éducation et à la formation

2-1 Fournir des options d'études postsecondaires aux jeunes ruraux :

- ☐ Reconnaître que les jeunes ruraux ont un accès limité aux possibilités d'études postsecondaires; il importe que des établissements d'enseignement et de formation leur fournissent des possibilités suffisantes d'acquisition des compétences et de l'instruction, en particulier celles qui peuvent être importantes pour la collectivité locale.
- ☐ Encourager les alliances stratégiques entre des organismes et des industries liés à la collectivité et les établissements d'enseignement dans le but d'offrir des programmes répondant aux besoins de la collectivité.
- ☐ Veiller à ce que les cours d'enseignement à distance soient homologués (c.-à-d. reconnus par les établissements d'enseignement postsecondaire et les employeurs).

2-2 Sensibiliser les enseignants et les personnes influentes de la collectivité à l'importance de la technologie :

- ☐ Veiller à ce que les enseignants du secondaire connaissent parfaitement la technologie à l'informatique et à Internet afin qu'ils transmettent cette expertise à leurs élèves, ce qui leur permettra plus tard de profiter des possibilités offertes en matière d'enseignement à distance.

2-3 Mettre des ordinateurs avec accès Internet à haute vitesse à la disposition des jeunes ruraux qui suivent des cours à distance :

- ☐ Il convient de fournir un accès à des ordinateurs et à Internet haute vitesse afin de faciliter l'inscription à des cours de formation à distance.
- ☐ Octroyer des subventions aux étudiants de région rurale qui s'inscrivent à des cours d'enseignement à distance pour qu'ils puissent acheter du matériel informatique et profiter d'une connexion Internet haute vitesse.

2-4 Amener les conseils scolaires/collèges/organismes de développement économique local à sensibiliser la population aux diverses options en matière d'enseignement à distance :

- ☐ Sensibiliser davantage la population rurale aux possibilités d'études postsecondaires et de formation à la disposition des jeunes ruraux.

2-5 Promouvoir l'inscription en groupe à des cours d'enseignement à distance pour faciliter l'apprentissage chez les jeunes ruraux :

- ☐ Encourager l'inscription en groupe à des cours car cela peut permettre aux jeunes de bénéficier du soutien de leurs pairs et de tirer un meilleur parti de leur expérience d'instruction à distance.
- ☐ Offrir des établissements (p. ex. les écoles existantes) où les jeunes ruraux pourront se rencontrer pour étudier et discuter ensemble.

2-6 Fournir des subventions ou des prêts sans intérêt pour soutenir les jeunes ruraux qui s'inscrivent à des séances de formation en vue d'acquérir les compétences dont la collectivité rurale a besoin :

- ☐ Fournir des subventions ou des prêts sans intérêt aux étudiants de milieu rural qui veulent acquérir des compétences qui seront utiles à la collectivité après l'obtention du diplôme.

5.3 Engagement communautaire

« Les gens de notre ville devraient organiser avec les jeunes des groupes de discussion comme celui-ci pour que les éventuels changements apportés bénéficient réellement aux jeunes. »

Participant à un groupe de discussion des jeunes ruraux de la région de l'Atlantique

Selon les conclusions des groupes de discussion et du sondage téléphonique, une importante proportion de jeunes des régions rurales jugent qu'ils ne sont pas considérés comme des participants actifs dans leur collectivité. Dans certains cas, ils estiment constituer un groupe marginalisé dans leur collectivité et n'y posséder ni influence ni statut.

Plusieurs participants aux groupes de discussion ont indiqué que les collectivités rurales devraient faire davantage d'efforts afin d'encourager les jeunes à participer activement aux activités de leur petite ville ou village. La participation aux activités communautaires et à la prise de décision locale était considérée comme l'un des moyens de permettre aux jeunes des régions rurales de faire en sorte que les priorités des jeunes sont prises en compte dans les décisions locales.

« Si nous habilitions les jeunes (au lieu d'en faire siéger un symboliquement au conseil) et si nous leur disions que leurs observations sont considérées comme très utiles, ils seraient alors intéressés à s'engager. »

Participant à un groupe de discussion des jeunes ruraux de la région de l'Atlantique

Les jeunes des régions rurales ont cerné plusieurs activités susceptibles de favoriser un engagement communautaire plus sérieux chez les jeunes, notamment :

- l'établissement de comités consultatifs des jeunes;
- l'insertion dans les publications et les journaux locaux de rubriques consacrées aux questions intéressant les jeunes;
- l'attribution de la responsabilité des questions des jeunes à un conseiller ou au titulaire d'un poste;
- l'établissement de priorités touchant les jeunes à l'intention de l'administration municipale.

Les jeunes participant aux tables rondes ont souligné l'importance de la participation des jeunes de la localité à l'élaboration de toute stratégie concernant les jeunes ruraux et ce dès l'étape de la planification initiale. Ils jugeaient ce point essentiel si les collectivités veulent mettre au point des stratégies efficaces.

Les participants aux tables rondes ont également indiqué que les petites collectivités ne sont pas toutes à même de fournir l'ensemble des possibilités nécessaires pour retenir ou attirer des

jeunes. En revanche, chaque collectivité peut collaborer avec les collectivités voisines à l'élaboration de plans d'action en faveur des jeunes et mettre en place des activités visant à rehausser ou à compléter ce qui y est déjà offert. Tout ceci permet d'optimaliser les possibilités proposées aux jeunes dans la région immédiate.

Aux tables rondes, il a été suggéré à maintes reprises que le mentorat constitue une méthode de maintien des liens avec les jeunes ruraux. Si les chefs de file des collectivités peuvent éveiller l'intérêt des jeunes et faire office de mentors auprès d'eux, les liens qu'ils tissent ainsi pourraient inciter les jeunes à retourner dans leurs collectivités rurales une fois qu'ils ont terminé leurs études postsecondaires ou qu'ils ont fondé une famille qu'ils souhaitent élever dans une localité de petite taille.

OPTIONS STRATÉGIQUES : Engagement communautaire

3-1 Encourager les administrations municipales à adopter une approche proactive pour l'inclusion de jeunes ruraux dans le processus de prise de décision, et ce par divers moyens :

- ☐ Mettre sur pied un Comité consultatif des jeunes.
- ☐ Élaborer un plan d'action local pour les jeunes.
- ☐ Désigner un « représentant des jeunes » ou un « défenseur des jeunes ».
- ☐ Attribuer à un conseiller municipal un portefeuille qui favorise notamment la participation des jeunes aux affaires municipales.

3-2 Encourager les collectivités rurales à mieux faire connaître au public les questions, les activités et les stratégies visant les jeunes.

- ☐ Annoncer les questions et les activités relatives aux jeunes dans les journaux locaux afin de montrer que la collectivité « valorise » réellement ses jeunes.
- ☐ Faire connaître les réalisations des jeunes pour en faire des exemples que d'autres jeunes ruraux s'efforceront peut-être de reproduire.

3-3 Encourager les administrations municipales à faire des initiatives jeunesse des priorités des plans et des stratégies communautaires.

- ☐ Attribuer un « portefeuille jeunesse » à un conseiller municipal.

3-4 Encourager les administrations municipales/collectivités à collaborer à l'élaboration de stratégies invitant la participation des jeunes ruraux.

- ☐ Favoriser les possibilités/activités visant les jeunes dans les collectivités environnantes (pour former des nœuds ruraux) afin de rehausser et de compléter tout ce qu'offrent les collectivités participantes.

5.4 Politiques fiscales et financières

« Il devrait y avoir des allégements fiscaux pour la planification des familles dans les régions rurales. »

Participant à un groupe de discussion des jeunes ruraux de la région de l'Atlantique

Plusieurs participants aux groupes de discussion de jeunes jugeaient que si les gouvernements voulaient réellement rendre la vie plus attrayante dans les régions rurales, il faudrait qu'ils démontrent cet engagement par la mise en oeuvre de politiques fiscales et financières.

Même si les participants convenaient que le coût de la vie dans la plupart (mais pas dans toutes) les collectivités rurales était moins élevé que dans les plus grands centres urbains, les jeunes des régions rurales jugeaient aussi que les possibilités de revenu des jeunes dans les plus petites villes et les villages étaient inférieures aux possibilités offertes dans les centres urbains.

En général, les options en matière de politiques fiscales et financières étaient centrées sur la nécessité de donner des « avantages » aux jeunes ayant décidé de rester dans une région rurale ou de s'y réinstaller. Les propositions novatrices des jeunes visaient notamment des mesures liées aux programmes éducatifs, au logement et à l'imposition.

Programmes éducatifs

Les jeunes des régions rurales estimaient que le gouvernement fédéral devrait examiner la possibilité de réduire les paiements des prêts aux étudiants pour les jeunes des régions rurales qui revenaient dans une collectivité rurale après leurs études. Cet allégement pourrait prendre la forme d'une réduction des paiements d'intérêt ou d'une remise d'une partie du prêt pour chaque année où le jeune réside dans une collectivité rurale après ses études.

« Le gouvernement devrait accorder plus de subventions aux propriétaires dans le cas des collectivités qui ont de la difficulté à attirer des gens. »

Chef de file local de l'ouest du Canada

Logement

En matière de logement, les jeunes ont cerné des mesures susceptibles d'attirer les jeunes dans les collectivités rurales, notamment la réduction de la taxe foncière pour les jeunes des régions rurales, les programmes d'aide à l'accession à la propriété pour l'achat de logements dans les régions rurales ou les déductions d'intérêt pour les résidents des régions rurales.

Programmes fiscaux et financiers

Des jeunes ont constaté que des résidents de certaines parties du Canada reçoivent des déductions fiscales spéciales (p. ex. la déduction pour les résidents du Nord). En outre, des jeunes ont remarqué que certaines entreprises pourraient profiter de fonds/de réductions fiscales en fonction du lieu d'implantation de leur établissement. D'autres estimaient qu'il serait important que les gouvernements encouragent la mise sur pied de nouvelles entreprises qui recruteraient un nombre minimal de jeunes dans les régions rurales.

« Nous sommes loin d'un grand centre et je crois que le gouvernement devrait rétablir le crédit d'impôt d'isolement. »

Chef de file local de l'ouest du Canada

Même si la plupart des jeunes participants reconnaissaient que l'établissement de programmes axés sur les régions rurales pourraient entraîner des perceptions de « traitement spécial » à leur égard, ils ont également constaté que bien souvent les régions rurales ne possèdent pas les aménagements offerts dans les plus grands centres (centres d'éducation postsecondaire, hôpitaux, bureaux gouvernementaux) et que de tels programmes pourraient corriger les inégalités perçues entre les régions rurales et les régions urbaines.

OPTIONS STRATÉGIQUES : Politiques fiscales et financières

4-1 Amener les gouvernements fédéral et provinciaux à examiner la possibilité de rajuster les exigences de remboursement du Programme canadien de prêts aux étudiants pour les jeunes qui résident dans les régions rurales après leurs études.

- ☐ Réductions financières possibles ou remises de prêt pour chaque année où les personnes qui ont fini leurs études postsecondaires résident dans une collectivité rurale après leurs études.

4-2 Encourager les administrations municipales à examiner la possibilité d'offrir une réduction de l'évaluation des impôts fonciers aux jeunes qui achètent leur première maison.

4-3 Amener tous les ordres de gouvernement à examiner les stratégies fiscales et financières possibles pouvant encourager les entreprises à s'installer dans les régions rurales et à y embaucher des jeunes :

- ☐ Réductions d'impôt pour les entreprises.
- ☐ « Allocations d'exploitation dans les régions rurales ».
- ☐ Allégement de l'impôt sur le revenu/des primes d'assurance-emploi pour le recrutement de jeunes dans les régions rurales.
- ☐ Possibilité d'établir des quotas précis pour les programmes d'emploi et de soutien dans les régions rurales.

5.5 Programmes d'initiation au travail et de sensibilisation à la ruralité

Les jeunes des régions rurales ont indiqué qu'il serait important que les collectivités rurales entreprennent des activités visant à sensibiliser davantage les gens aux débouchés dans les régions rurales et aux avantages que présente la vie en milieu rural. En gros, les jeunes jugeaient qu'il serait nécessaire de donner aux jeunes des régions urbaines et à d'autres jeunes la possibilité de faire l'expérience de la vie en milieu rural étant donné les stéréotypes souvent négatifs qui sont associés à la vie dans les régions rurales.

Les jeunes des régions rurales ont mentionné plusieurs activités qui pourraient être réalisées pour fournir de telles possibilités, notamment :

- le recrutement actif de professionnels/d'entreprises pour qu'ils déménagent dans les régions rurales, surtout d'entreprises pour lesquelles la proximité de grands marchés n'est pas importante;
- la mise sur pied de programmes « d'expérience de travail » en milieu rural pour encourager les jeunes professionnels dans les domaines de la santé, de l'éducation et d'autres domaines à effectuer leur stage/résidence/formation dans des collectivités rurales;
- les enseignants et d'autres personnes influentes de la collectivité doivent promouvoir les avantages de la vie en milieu rural non seulement auprès des habitants des villes mais aussi auprès des jeunes ruraux.

« ...il serait bon que les entreprises locales fassent un effort pour faire appel aux entreprises des jeunes – les premiers contrats sont importants et difficiles à obtenir... »

Participant à un groupe de discussion des jeunes ruraux de l'Ontario

Plusieurs jeunes ont aussi déclaré que les industries locales devraient être davantage sensibilisées aux services/travail qui pourraient être fournis par des jeunes ou de jeunes entrepreneurs. Plusieurs personnes ont indiqué que les entreprises dans les régions rurales devraient tenter de bâtir des partenariats avec des jeunes des collectivités (jeunes entrepreneurs/travailleurs autonomes) afin d'appuyer les entreprises des jeunes dans leur collectivité. Selon les jeunes, encourager de tels partenariats comporte plusieurs avantages :

comporte plusieurs avantages :

- ils permettent à l'industrie de mieux expliquer les besoins et les possibilités;
- ils fournissent des marchés potentiels aux jeunes et aux entreprises des jeunes;
- ils pourraient améliorer les possibilités qu'ont les jeunes de vendre les produits et les services mis au point après l'établissement de leur entreprise.

Les jeunes des régions rurales estimaient également que les employeurs des régions rurales devraient adopter une approche plus proactive pour faire connaître aux jeunes les genres d'emplois qui sont offerts dans les régions rurales. Beaucoup de participants aux groupes de discussion ont signalé que les employeurs devraient se montrer plus actifs en ce qui a trait à leur participation à des programmes d'expérience de travail ou de prospection de carrières afin que les jeunes des régions rurales soient au courant des possibilités de carrière offertes dans leur collectivité rurale. Plusieurs participants ont indiqué qu'ils n'étaient pas au courant de tous les emplois qui pourraient être offerts dans leur collectivité.

Les participants aux tables rondes ont signalé que les programmes d'expérience en milieu de travail avaient une connotation négative. Ils estimaient que les enseignants ne se ralliaient pas vraiment à ces programmes. On voit dans les élèves qui suivent ces programmes des "nuls" qui ne peuvent réussir dans les options proposées en matière d'éducation postsecondaire. En outre, des efforts insuffisants étaient fournis pour que les élèves suivent des options d'expérience de travail qui correspondent à leurs domaines d'intérêt. Les expériences de travail proposées avaient souvent trait à des emplois exigeant une formation minime et, plus important encore, elles ne reflétaient pas les objectifs de carrières des élèves.

OPTIONS STRATÉGIQUES : Programmes d'initiation au travail et de sensibilisation à la ruralité

5-1 Encourager les employeurs des collectivités rurales à établir des programmes « d'expérience de travail » pour encourager les chercheurs d'emploi à acquérir une expérience pratique et à se familiariser avec les possibilités d'emplois offertes dans les régions rurales. Cette activité pourrait également être partiellement financée par les bureaux locaux de développement économique des collectivités et/ou par d'autres organismes.

- ☐ Obtenir l'appui des enseignants du secondaire vis-à-vis des programmes d'expérience de travail en vue d'éliminer les stigmates accompagnant ces programmes (p. ex. seuls les élèves qui obtiennent de mauvaises notes s'inscrivent aux programmes d'expérience de travail).
- ☐ Adapter les expériences de travail aux objectifs de carrière des jeunes.

5-2 Encourager les entreprises locales à reconnaître l'importance des entreprises des jeunes et à établir des objectifs minimaux en ce qui a trait aux marchés accordés aux entreprises des jeunes (p. ex. adjudication de 5 % des marchés à des entreprises exploitées par des jeunes).

5-3 Amener les districts scolaires et les employeurs locaux à travailler en étroite collaboration afin de fournir aux jeunes des expériences de travail dans les industries locales.

5-3 Promouvoir les avantages de la vie en milieu rural.

- ☐ Les industries situées dans des zones rurales se doivent de promouvoir les avantages du mode de vie rural dans le but d'attirer de jeunes employés.
- ☐ Les enseignants en milieu rural doivent faire la promotion des avantages de la vie en milieu rural auprès de leurs élèves pour combattre les stéréotypes négatifs associés aux collectivités rurales.
- ☐ Comme les médias peignent une image négative de la vie en milieu rural, il est nécessaire de faire connaître les avantages de la vie en milieu rural.

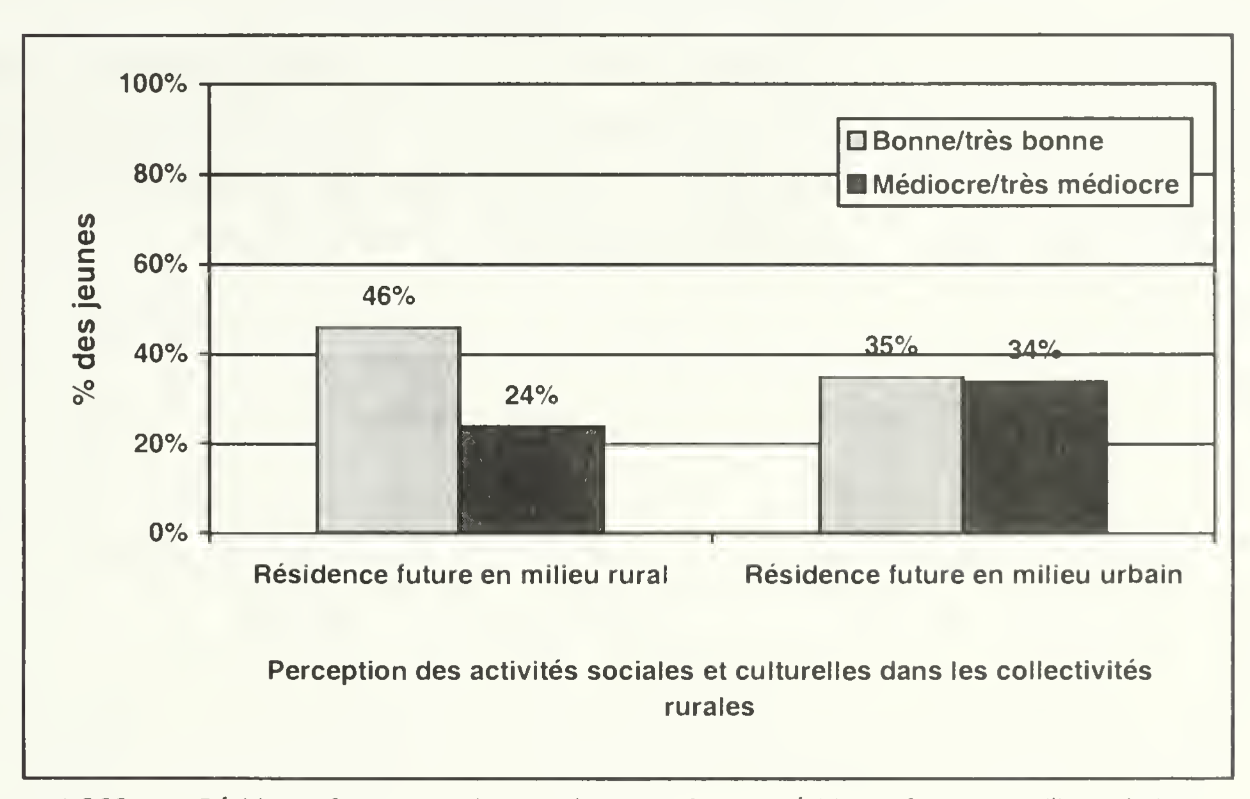
5.6 Loisirs, activités sociales et infrastructure

« ...Notre collectivité a certains sports mais rien au niveau des arts et de la culture. »

Participant à un groupe de discussion des jeunes ruraux de l'ouest du Canada

Même si la plupart des jeunes des régions rurales n'ont pas indiqué que l'accès à des activités récréatives et sociales présentait d'importantes lacunes, ils ont néanmoins mentionné que le manque « d'infrastructure sociale » constituait l'un des problèmes de la vie en milieu rural – surtout parmi ceux qui prévoient quitter leur collectivité rurale. Comme le fait ressortir le diagramme 8, alors qu'environ 46 % des jeunes prévoyant élire domicile dans une région rurale ont indiqué que leur accès à des activités sociales et culturelles était bon ou très bon, une proportion inférieure des jeunes prévoyant résider en région urbaine (35 %) estimaient que leur accès à des activités sociales et culturelles dans la collectivité était bon ou très bon.

Diagramme 8
Perception qu'ont les jeunes ruraux de leur accès aux activités sociales et culturelles dans les collectivités rurales, selon le milieu où ils prévoient résider



n=1 266 pour Résidence future en milieu rural et n=573 pour Résidence future en milieu urbain

« ...Nos festivals permettent à notre village de se distinguer des autres villages... »

Participant à un groupe de discussion des jeunes ruraux de la région de l'Atlantique

De nombreux jeunes des régions rurales ont dit qu'il était important de développer une infrastructure pour les arts et la culture afin d'aider à définir la collectivité par rapport à d'autres collectivités rurales. Ils croyaient que l'organisation de festivals et d'activités originaux contribue positivement au sentiment « d'identité communautaire ».

Il convient de prendre note que de nombreux jeunes pensaient que l'infrastructure sociale et culturelle de leur collectivité était souvent axée sur les jeunes enfants ou sur les adultes plus âgés. En particulier, ils estimaient que les possibilités d'activités sociales et récréatives étaient limitées pour les jeunes âgés de 15 à 19 ans et pour les jeunes adultes célibataires de 20 à 29 ans. Les participants au groupe de discussion ont constaté que des contre-pétitions avaient été présentées par la collectivité dans le cas de certaines installations qui auraient su plaire aux adolescents (p. ex. des planchodromes, des centres de patins à roulettes et d'autres installations). De telles installations, lorsqu'elles existaient, étaient souvent assez éloignées du centre de la petite ville ou du village. Les jeunes participant aux tables rondes ont souligné l'importance de la participation des jeunes à la planification des installations et des événements pour s'assurer que les aménagements et les activités répondent aux besoins locaux.

OPTIONS STRATÉGIQUES : Activités sociales et récréatives et infrastructure

6-1 Veiller à ce que les plans récréatifs de la collectivité répondent explicitement aux besoins de ses jeunes de 15 à 19 ans et de ses jeunes célibataires de 20 à 29 ans.

6-2 Encourager les collectivités rurales à examiner la possibilité d'obtenir des fonds du gouvernement (p. ex. de Patrimoine canadien et d'autres organismes) afin de soutenir l'infrastructure et les activités sociales et culturelles au niveau local.

- ☐ Veiller à obtenir l'apport des jeunes durant la phase de planification des activités culturelles/sociales et/ou des changements à l'infrastructure.
- ☐ Encourager les échanges culturels dans les régions rurales.

Résumé

Le *document de travail* contient plus de 20 options stratégiques qui pourraient être mises en œuvre par les collectivités, les employeurs et d'autres organismes.

Selon les conclusions de ces recherches, les collectivités rurales du Canada continueront de faire face à une perte nette de leurs jeunes au profit des centres urbains. Les recherches ont aussi confirmé que même si cet exode est en général causé par des facteurs liés à l'emploi, à l'éducation et à la société, un certain nombre d'activités ou de mesures pourraient être mises en œuvre afin d'aider à corriger les facteurs qui contribuent à l'exode des jeunes des régions rurales.

Les recherches confirment que pour beaucoup de jeunes des régions rurales, le déménagement dans un centre urbain constitue une priorité à la fois économique et sociale. Néanmoins, beaucoup de ces mêmes jeunes reviendraient habiter dans une collectivité rurale ou une petite ville si de telles collectivités devenaient plus attrayantes pour les jeunes.

Le *document de travail* représente un point de départ en vue de favoriser les possibilités offertes aux jeunes dans les collectivités rurales.

Le présent *document de travail* comprend plus de 20 options stratégiques destinées à rendre les collectivités rurales plus attrayantes pour la jeunesse canadienne. Il convient de prendre note que les options stratégiques proposées couvrent toute une gamme d'activités. Certaines options stratégiques pourraient facilement être mises en œuvre, mais d'autres (p. ex. les incitatifs fiscaux) nécessiteraient beaucoup de dialogues et d'analyses par les divers ordres de gouvernement.

. . . on prévoit que des modifications seront apportées à ce *document de travail* à mesure que seront cernées d'autres questions. . .

L'élaboration du *Document de travail sur les jeunes ruraux*, qui se fonde sur la contribution et les observations de milliers de personnes, doit être considérée comme le point de départ de discussions sur la transformation des collectivités rurales afin de les aider à devenir un milieu convivial pour les jeunes. Comme il s'agit d'un point de départ, on prévoit que beaucoup des options et des stratégies proposées devront faire l'objet de discussions et d'examens ultérieurs. Il est peu probable que toutes les options stratégiques puissent être mises en œuvre dans un avenir proche, mais le *document de travail* vise à fournir une certaine orientation en ce qui a trait aux buts et objectifs à long terme. Même si le *document de travail* a cerné de nombreux changements qui pourraient être mis en œuvre pour favoriser les possibilités pour les jeunes au niveau local, il est essentiel de ne pas le considérer comme une panacée pouvant inverser l'exode des jeunes des régions rurales. En fait, le présent *document de travail* sera sans doute modifié à mesure que se dégageront d'autres enjeux concernant les jeunes des régions rurales.

Annexe A : Localités où se sont tenus les groupes de discussion, les activités de consultation locale et les tables rondes

ANNEXE A

Localités où se sont tenus les groupes de discussion, les activités de consultation locale et les tables rondes

Province	Collectivité	Groupes de discussion de jeunes	Groupes de discussion de chefs de file locaux ou Entretiens/ études de cas	Tables rondes
Terre-Neuve	Clarenville	✓	✓	
Île-du-Prince-Édouard	Kensington	✓		
Nouvelle-Écosse	Windsor	✓	✓	
	Halifax			✓
Nouveau-Brunswick	Caraquet	✓		
Québec	Notre-Dame-du-Bon-Conseil	✓	✓	
	Maniwaki	✓		
Ontario	Goderich	✓		
	Blind River	✓	✓	
Manitoba	Morden	✓		
Saskatchewan	Wakaw	✓	✓	
Alberta	Hanna	✓		
	Edmonton			✓
Colombie-Britannique	Port Hardy	✓	✓	
Territoires du Nord-Ouest	Rae-Edzo	✓		
	Total	13	6	


CAL/BCA OTTAWA K1A 0C5
3 9073 00177226 0